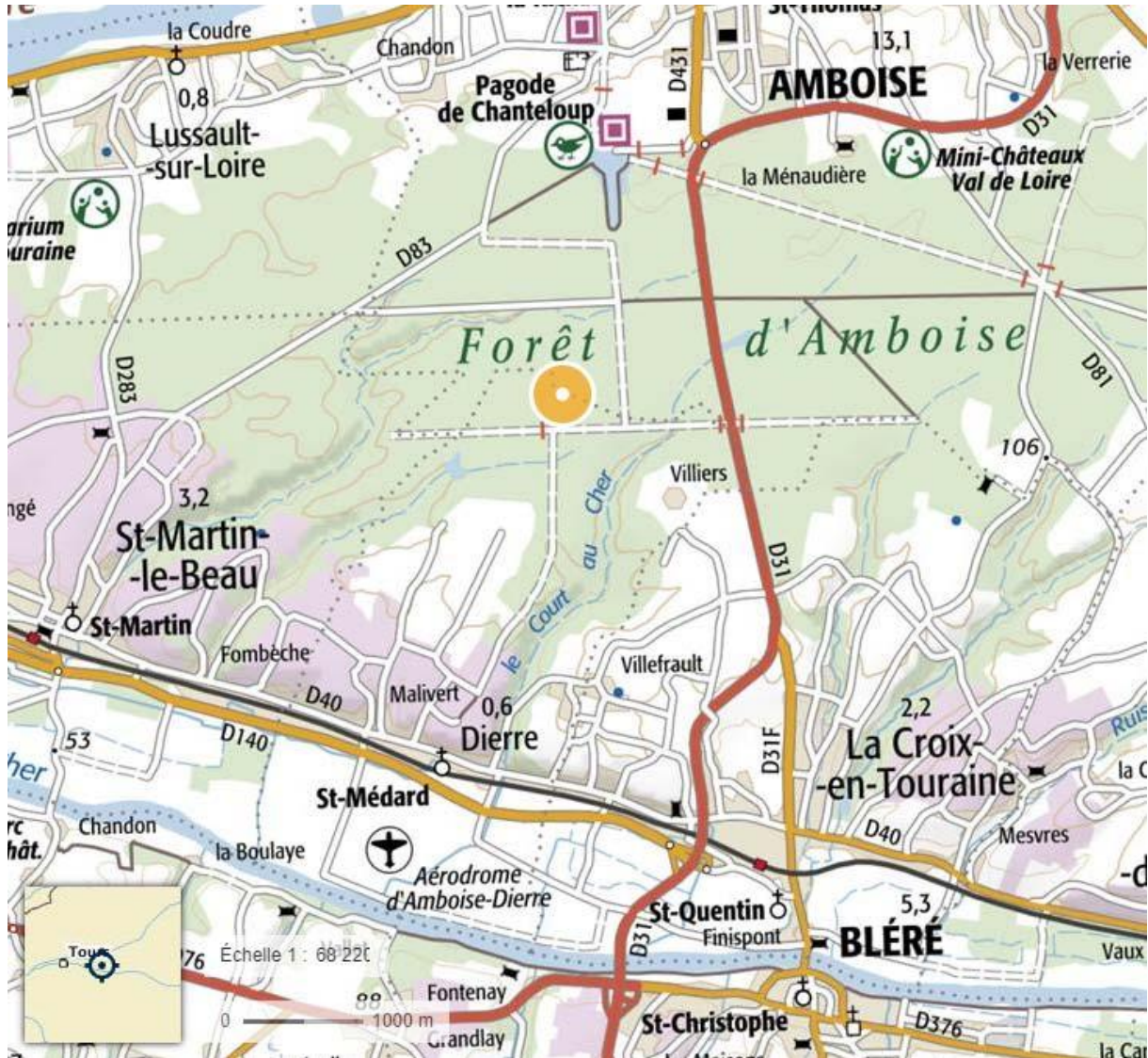


La Faisanderie de Leugny

Forêt de Chanteloup

Il existe, perdu au milieu des arbres de la forêt d'Amboise et non loin de la « Pagode de Chanteloup » un lieu-dit « La Faisanderie » sur lequel est érigé un bâtiment portant le même nom.



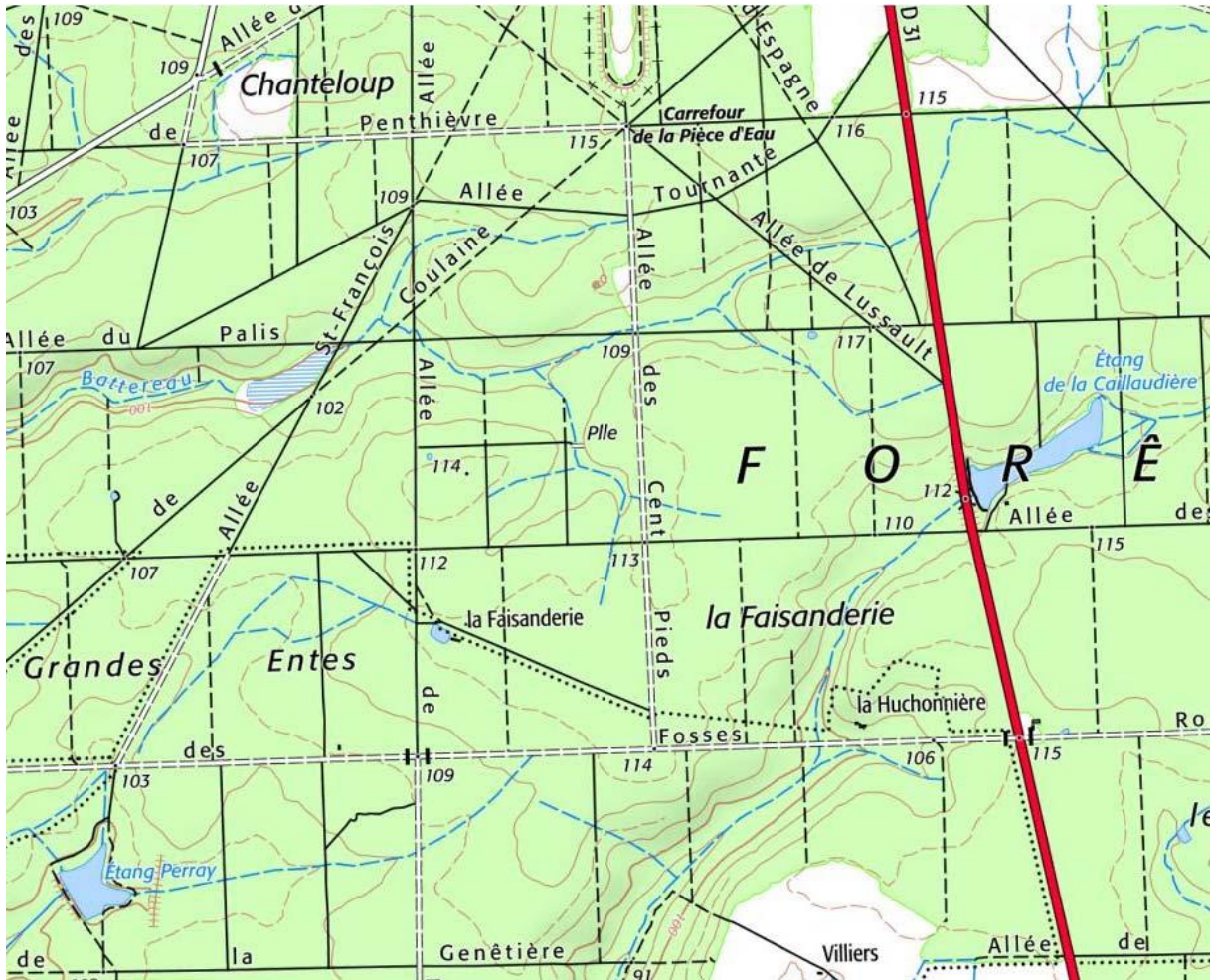
Emplacement de « La Faisanderie » - © Géoportail / IGN

Ce lieu-dit est situé aux confins des communes de DIERRE et d'AMBOISE comme le montre la ligne pointillée de la carte qui suit. Mais le bâtiment actuel dépend de la commune de Dierre.

La Faisanderie de Leugny, forêt de Chanteloup



« La Faisanderie » et sa pièce d'eau - © Pascal MIGNOT



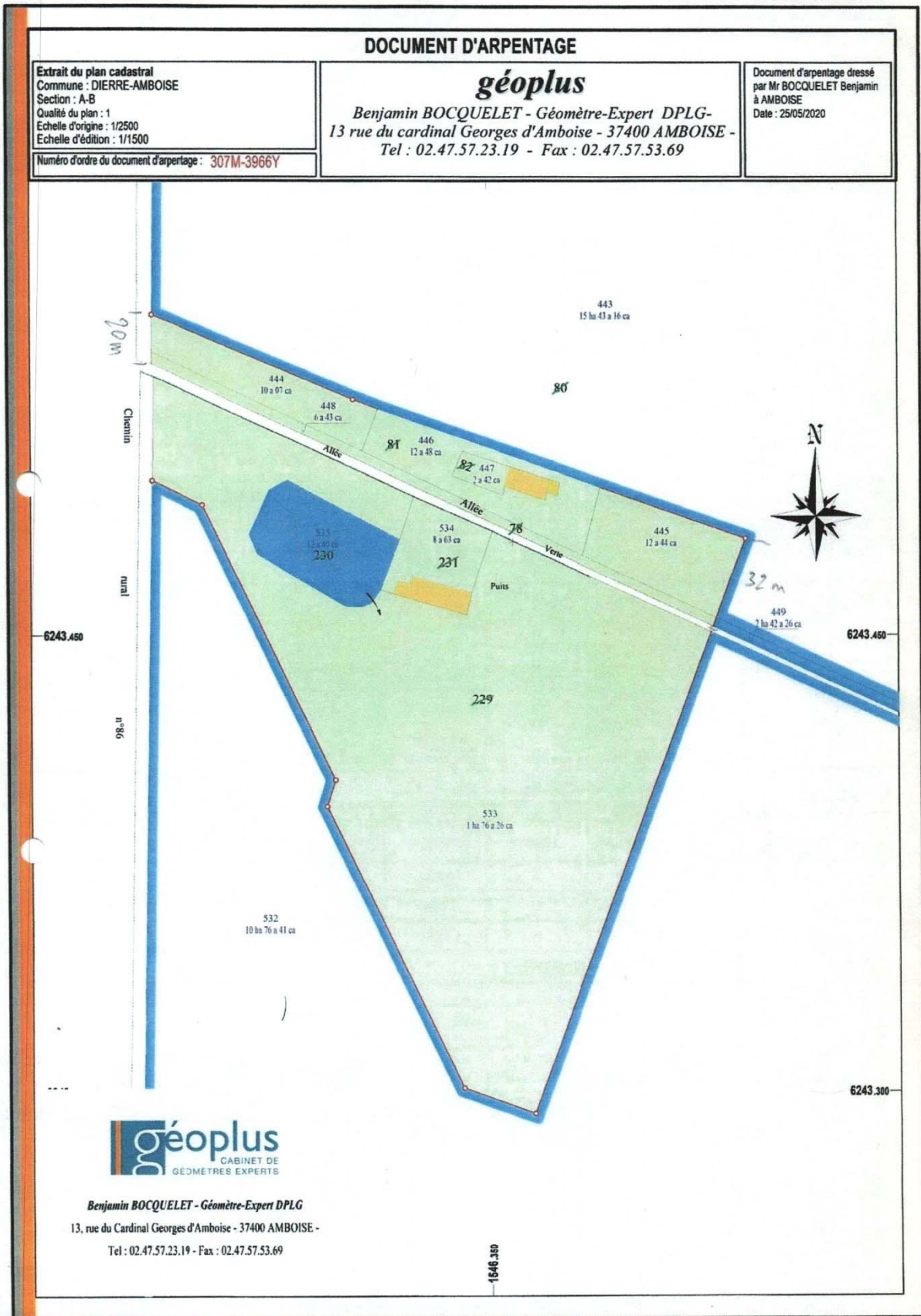
Lieu-dit « La Faisanderie » et la bâtisse du même nom sur la gauche - © Géoportail / IGN

Toponymie

Une « faisanderie » est un endroit, généralement « clos de murs », où l'on élève et où l'on engraisse dès le XVI^e siècle, des faisans pour la « chasse à tir », pratique alors très à la mode dans les familles royales et la noblesse européenne. Les faisans qui, par faiblesse, n'ont pas la chance d'être « volant » sont directement destinés à la table du château. Les cuisiniers les apprêtent pendant que les convives chassent les plus vaillants sur le domaine.

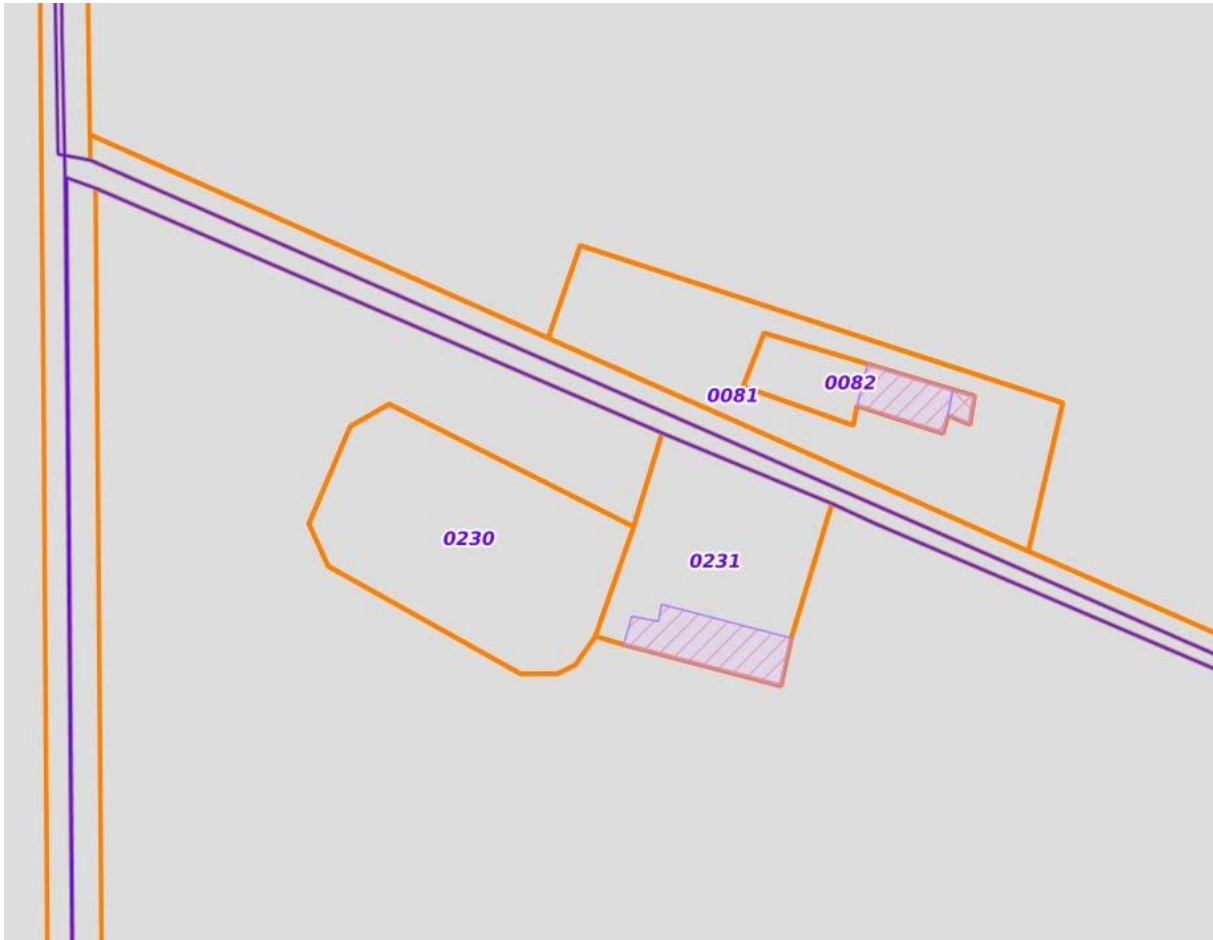
Au XVIII^e siècle, de nombreux châtelains font bâtir, sur leurs terres, une « faisanderie » ou renomment par ce nom un pavillon de chasse déjà existant. C'est le lieu de rendez-vous qui continue à mêler loisir et diplomatie: On y invite toujours, pour une « partie de chasse ». Prétexte consensuel qui permet, comme deux siècles plus tôt, de discuter d'affaires familiales ou politiques, de faire s'éteindre un conflit naissant ou de nouer de nouvelles alliances avant de « lever les armes »...

Si la diplomatie entre États se fait aujourd'hui par cabinets interposés, les « grands capitaines » de l'industrie n'ont pas abandonné cette tradition et décident encore de l'avenir de leurs entreprises respectives, le week-end, sur leurs terres de Sologne ou de Touraine, autour d'un fusil.



Benjamin BOCQUELET - Géomètre-Expert DPLG
13, rue du Cardinal Georges d'Amboise - 37400 AMBOISE -
Tel : 02.47.57.23.19 - Fax : 02.47.57.53.69

On retrouve La Faisanderie sur le cadastre rénové de la commune de Dierre en zone OA sur la parcelle n°231.



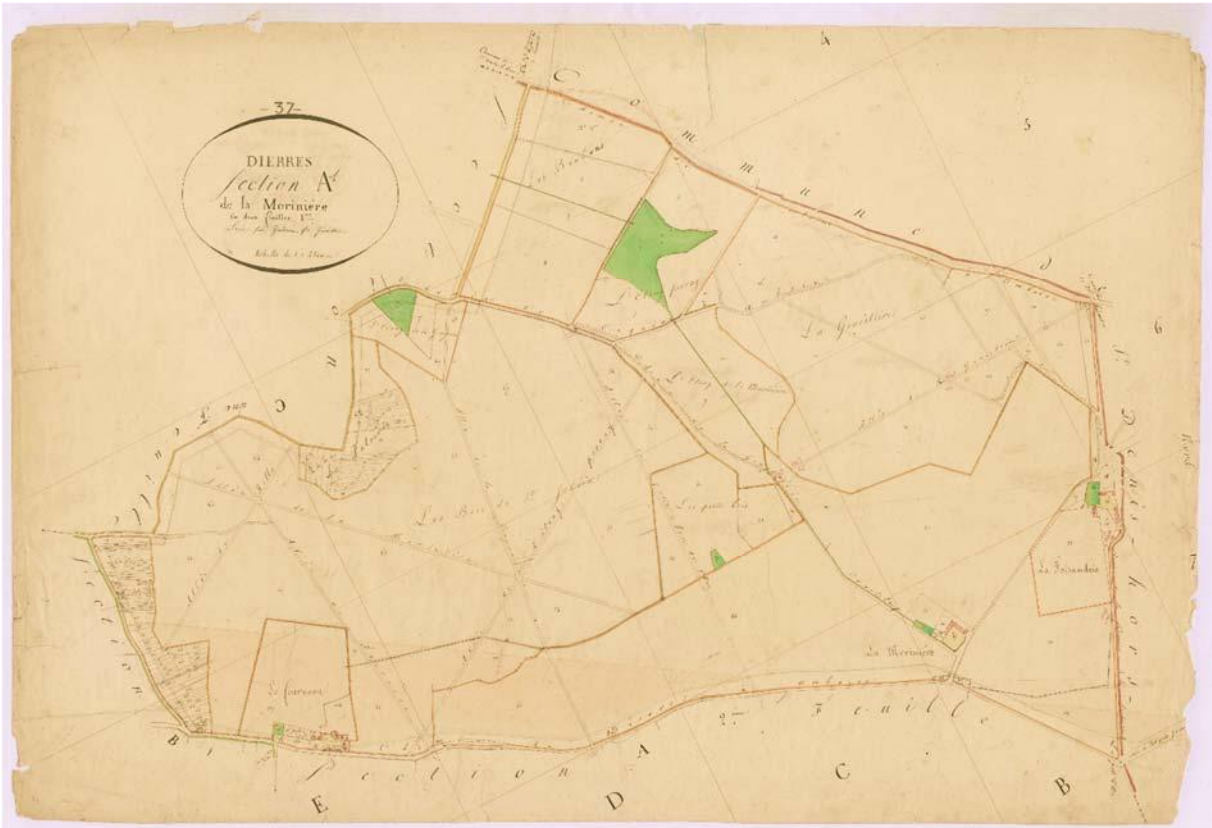
© Géoportail – Parcelles cadastrales

Le cadastre rénové, qui sert actuellement de référence, est l'évolution moderne de ce que l'on appelle le « Cadastre Napoléonien »: Institué par la loi du 15 décembre 1807, ce cadastre parcellaire devient unique et centralisé. C'est le premier outil fiscal et juridique permettant d'imposer de façon équitable tous les citoyens soumis aux contributions foncières. Les premières cartes datent de 1812. Il ne sera révisé qu'en 1930.

Bien heureusement numérisés pour de nombreux départements, les plans cadastraux de 1812 et des années suivantes sont très souvent accessibles en ligne pour le plus grand bonheur des historiens ou des généalogistes.

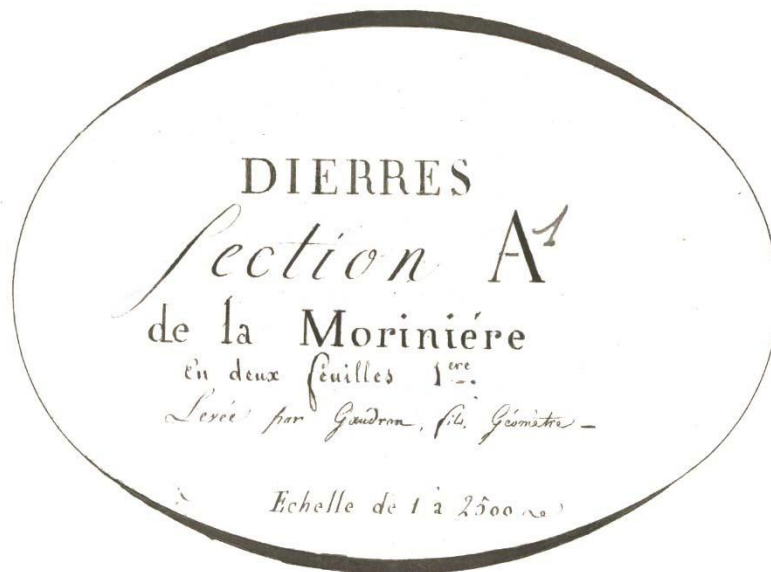
Les archives départementales d'Indre-et-Loire offrent, en plus de ces plans, la possibilité de consulter les matrices cadastrales: Elles enregistrent la contenance¹ de chacune des parcelles, leur type (bâtiment, terre labourables, friche...), la valeur d'imposition, les augmentations et diminutions mais surtout le nom des propriétaires successifs avec les dates de transmission pour chacun des biens.

¹ Contenance=surface

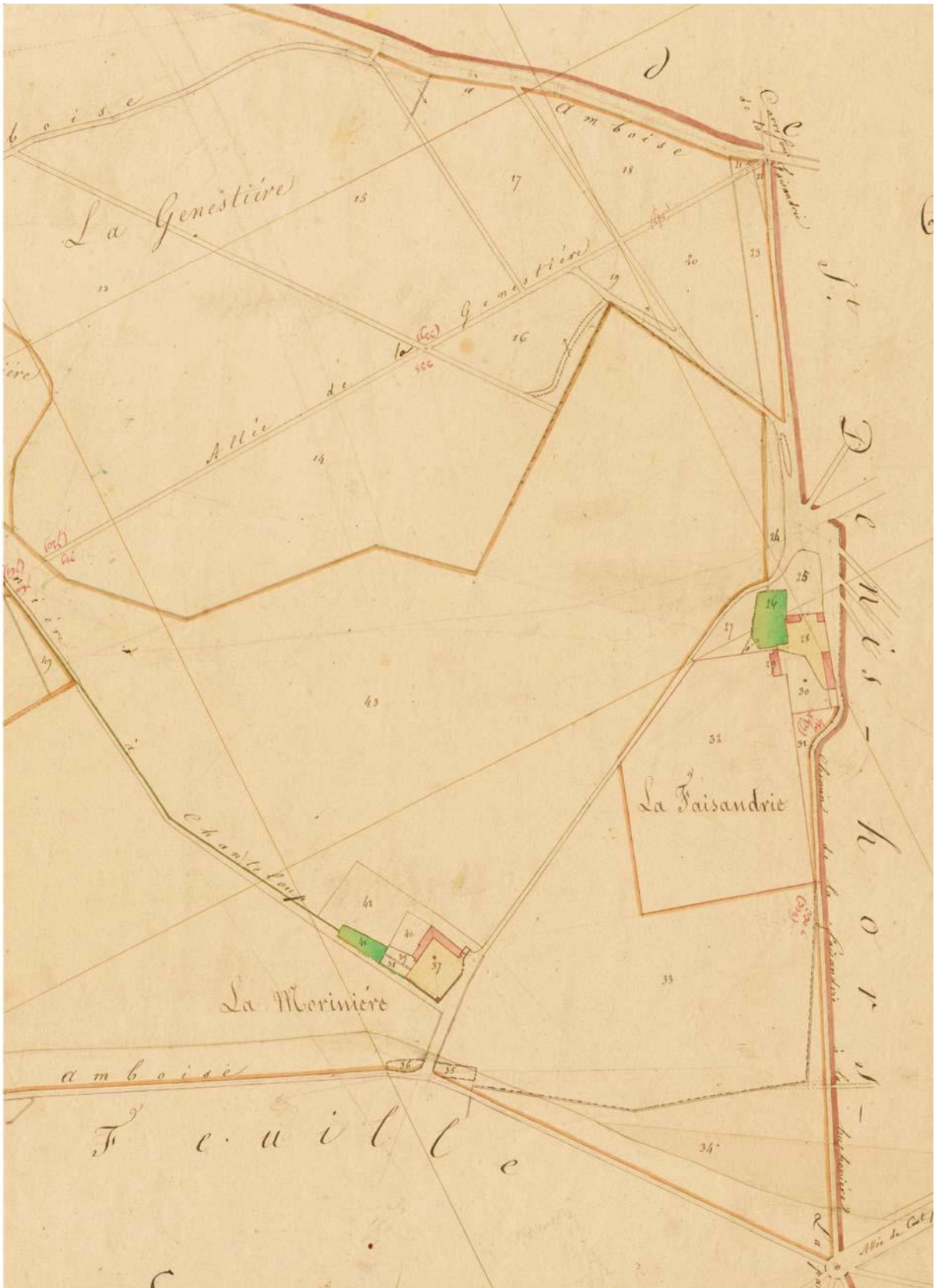


Cadastre Napoléonien – Section A1 de la Morinière - Commune de Dierre - © AD37 –Cote 6NUM10/096/003

Cette feuille « A1 de la Morinière » du Cadastre Napoléonien n'est pas orientée de la même façon que le tableau d'assemblage, ni que les cartes précédentes, mais elle apporte des détails sur ce qu'est « La Faisanderie » vers **1812**.

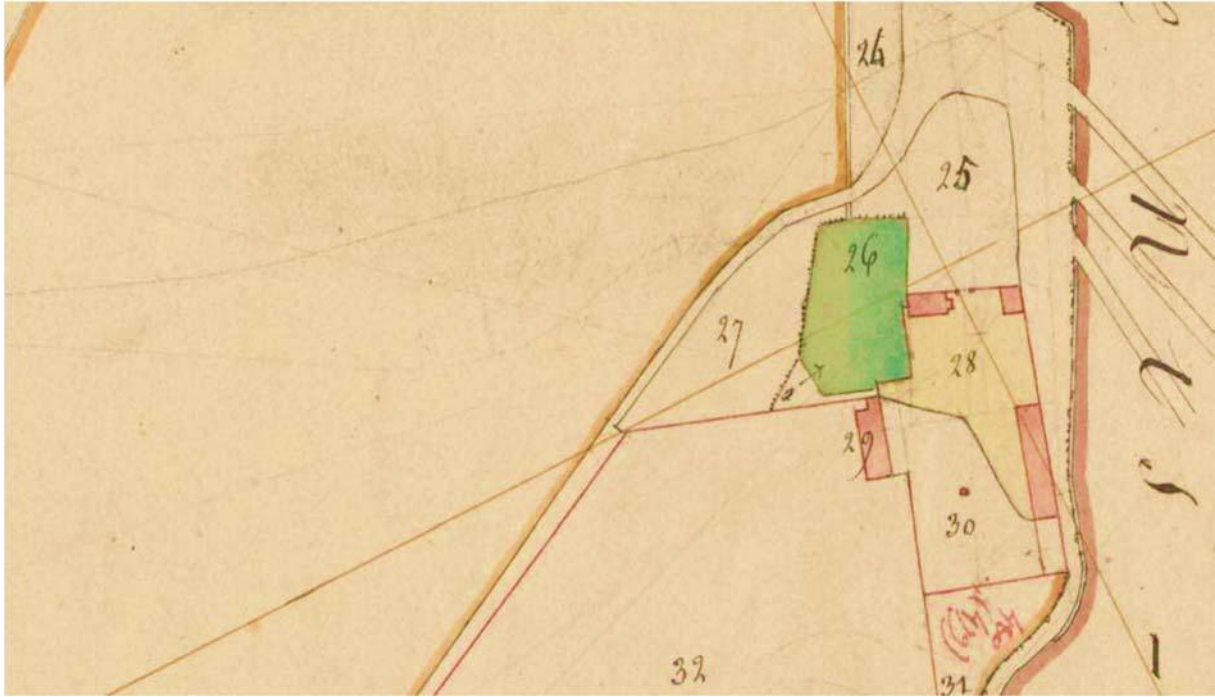


La Faisanderie de Leugny, forêt de Chanteloup



Détail – Section A1 de la Morinière - Commune de Dierre - © AD37 –Cote 6NUM10/096/003

La Faisanderie de Leugny, forêt de Chanteloup



Zoom – Section A1 de la Morinière - Commune de Dierre - © AD37 –Cote 6NUM10/096/003

On retrouve sur la parcelle n° 29 le bâtiment actuel et, sur la parcelle n° 26, la pièce d'eau. Le puits⁴ encore existant est clairement indiqué par un point rouge au milieu de la parcelle n°30. Il existait trois autres constructions sur la parcelle n°28 : deux entouraient un portail et un troisième plus important sur le bas à droite.



« La Faisanderie » et le puits - © Pascal MIGNOT

Ces numéros de parcelles vont nous permettre de mettre un premier nom sur la liste des différents propriétaires.

4

La Faisanderie de Leugny, forêt de Chanteloup

Sur le registre des « Etats de sections des propriétés non bâties et bâties » consultable sur le site des Archives Départementales d'Indre-et-Loire sous la cote 3P3/997 (le plus ancien pour le moment à disposition en ligne), les parcelles sont fort heureusement classées par ordre numérique, ce qui va simplifier le début des recherches.

On trouve sur les vues 2 & 3 ce qui constitue l'intégralité de la « Faisanderie »: les parcelles 24 à 32. Il est inscrit sur chacune de ces 2 pages, dans la première colonne, d'une belle écriture cursive, le nom du propriétaire:

D'Orléans S A R le duc

« D'Orléans S A R le duc » ou, autrement dit: **Son Altesse Royale le Duc d'Orléans.**

Avant de nous intéresser à ce prestigieux propriétaire, étudions les différentes parcelles constituant « La Faisanderie »

23	Caillis	43 75	2	3 31
24	Caillis	16 65	3	50
25	Pâturage	17 10	1	36
26	fosse	14 30	1	11
27	Carra	16 70	3	50

Détail de « Etats de sections des propriétés non bâties et bâties » vue 2/288 - © AD37 -Cote 3P3/997

NOMS, PRÉNOMS, PROFESSIONS ET DEMEURES DES PROPRIÉTAIRES.	NUMÉROS du PLAN.	CANTONS ou LIEUX-DITS.	NATURE des PROPRIÉTÉS.	CONTENANCE	CLASSES.	REVENU.
<i>D'Orléans S A R le duc</i>	28	<i>La faisanderie</i>	<i>Maison</i>		3	4 00
<i>if</i>	29	<i>?</i>	<i>Sol</i>	17 60	1	6 67
<i>if</i>	29	<i>?</i>	<i>bâtiment</i>	01 33	1	59
<i>if</i>	30	<i>?</i>	<i>Pâturage</i>	14 95	1	1 36
<i>if</i>	31	<i>?</i>	<i>Caillis</i>	14 70	3	4 55
<i>if</i>	32	<i>?</i>	<i>Carra</i>	16 70	2	50 74

Détail de « Etats de sections des propriétés non bâties et bâties » vue 3/288 - © AD37 -Cote 3P3/997

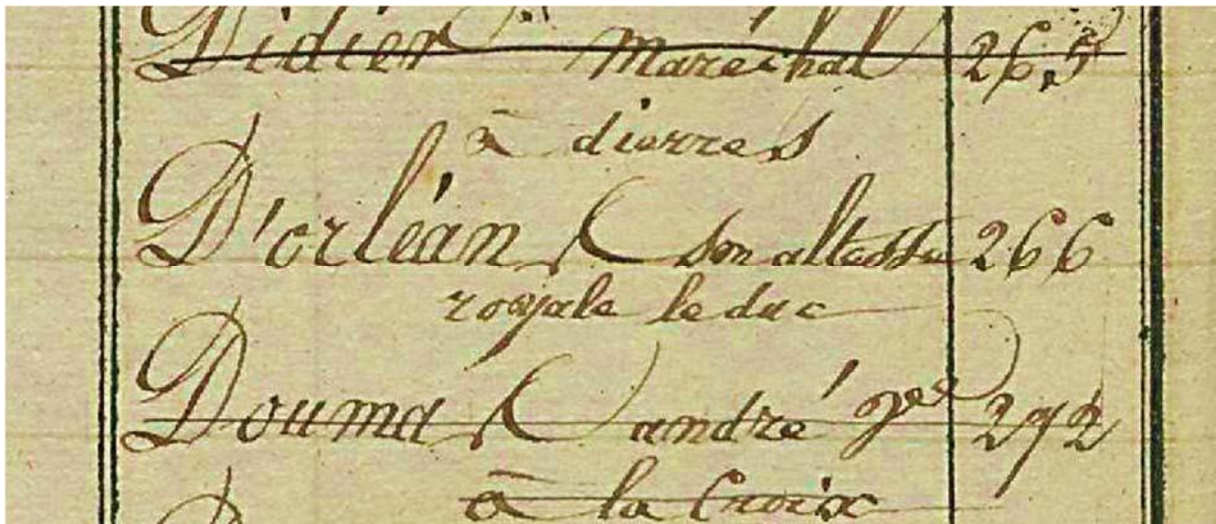
L'élément le plus intéressant à retenir de cette partie de liste est que la « Maison » principale était alors située sur la parcelle n° 28: C'est le bâtiment tout en longueur situé sur la droite⁵ et que « La Faisanderie » actuelle ne constituait qu'un « bâtiment » annexe constituant la parcelle n°29.

Les parcelles 24 et 31, qui bordent les chemins, sont qualifiées de « Taillis » : des zones sans grand intérêt agricole où poussent buissons et autres arbustes. Les parcelles 25 et 30 sont des « Pâtures » que l'on réserve afin d'y laisser paître les bêtes servant à l'exploitation (chevaux, bœufs...). La parcelle 26 est une « Fosse »: La pièce d'eau actuelle. Enfin, les parcelles n°27 et 32 sont considérées comme « Terre » : Ce sont les parcelles cultivables, susceptibles de rapporter des revenus et d'être imposées à leur juste valeur.

En parcourant les autres pages de ce registre, on peut constater que « La Faisanderie » n'est qu'une infime partie des possessions de « D'Orléans S A R le duc» dans la forêt d'Amboise et de ses alentours.

Mais qui est donc le prestigieux propriétaire de toutes ces terres?

Comment déterminer de façon certaine qui est ce duc d'Orléans, propriétaire de « La Faisanderie » et des terres avoisinantes en sachant que le registre des « Etats de sections des propriétés non bâties et bâties » n'est pas daté sur le site des Archives Départementales de l'Indre-et-Loire?



⁵ Bâtiment que l'on retrouve encore sur le cadastre actuel sur la parcelle 0082 et qui est à l'état de ruines (voir page 3)



FL

De 1820 à 1850

Le Cadastre Napoléonien (comme déjà indiqué précédemment en page 3 de ce document) découle d'une loi de décembre 1807. Les premières cartes ne seront dressées qu'en 1812. La Matrice Cadastreale suivante disponible sur le site des AD37 date de 1826.

Voilà donc notre fourchette!

Qui était « Duc d'Orléans » entre 1812 et 1826?

A défaut de retracer toute la généalogie de la famille d'Orléans, prenons son histoire à l'envers :

*Par « courtoisie » à partir de 1880, plusieurs personnages ont porté le titre de duc d'Orléans. Mais le dernier à pouvoir le faire de façon officielle est **Ferdinand-Philippe d'Orléans**.*

Né en septembre 1810 et décédé en juillet 1842, il sera le dernier véritable « Duc d'Orléans ». Il aurait eu entre 2 et 16 ans pour la période qui nous concerne donc un peu jeune pour être un grand propriétaire foncier dans la forêt d'Amboise.

*Le grand-père paternel de Ferdinand d'Orléans est **Louis Joseph d'Orléans**, né en 1747 et héritant du titre de duc d'Orléans en 1785 à la mort de son père. Celui que l'on connaîtra plus tard sous le nom de « Philippe-Egalité » est guillotiné en 1793 par les révolutionnaires.*

*Il nous reste donc celui de la génération intermédiaire : **Louis-Philippe d'Orléans***

Né le 6 octobre 1773 à Paris, Louis-Philippe d'Orléans est le fils de Louis Joseph d'Orléans et de Louise Marie-Adélaïde de Bourbon. Il reçoit à la naissance le titre de duc de Valois jusqu'à la mort de son grand-père en 1785 où il devient duc de Chartres.

Partisan de la Révolution française, il entame une carrière militaire et participe, entre autres, aux batailles de Valmy et de Jemappes.

Pendant la « Terreur » (1793/1794), le duc de Chartres est contraint à l'exil après l'exécution de son père. C'est après l'abdication de Napoléon Bonaparte en 1814 que Louis-Philippe rentre en France et reçoit le titre de duc d'Orléans.

Sa mère, Louise Marie-Adélaïde de Bourbon est « Mademoiselle de Penthièvre » dont le père avait acheté « Chanteloup » en 1784. C'est sans doute ce qui pousse Louis-Philippe, duc d'Orléans, à racheter en 1823 au principal créancier de Jean-Antoine Chaptal (1756-1832) alors propriétaire, la pagode et 228 hectares de forêt alentours.

C'est donc en 1823 que «La Faisanderie » revient dans le giron de la famille d'Orléans.

Le 9 août 1830, au Palais Bourbon à Paris, Louis-Philippe d'Orléans prête serment :

« En présence de Dieu, je jure d'observer fidèlement la Charte constitutionnelle, avec les modifications exprimées dans la déclaration ; de ne gouverner que par les lois ; de faire rendre bonne et exacte justice à chacun selon son droit, et d'agir en toutes choses dans la seule vue de l'intérêt, du bonheur et de la gloire du peuple français. »

*Et il devient: **Louis-Philippe 1^{er}, Roi des Français.***



Louis-Philippe prêtant serment devant les Chambres, le 9 août 1830 d'Ary Scheffer © Musée Carnavalet

Contraint à abdiquer et à s'exiler vers l'Angleterre par la révolution de 1848, Louis-Philippe s'éteindra le 26 août 1850 au Château de Claremont (Surrey, Angleterre).

Le « Roi de Français » a-t'il été propriétaire de « La Faisanderie »?

En retournant sur le site des Archives Départementales de l'Indre-et-Loire, la Matrice des propriétés foncières (cote 3P3/1000) datée de **1826** comporte la table alphabétique des propriétaires. On y retrouve sur la vue 650 sur 667 : « *D'Orléans son altesse royale le duc* » à qui l'on attribue le folio 266 (voir l'illustré à la page 9).

Ce « folio » est dans le registre précédent qui présente « *les augmentations et les diminutions survenues dans les contenances et les revenus portés sur les matrices cadastrales, 1828-1914*

La Faisanderie de Leugny, forêt de Chanteloup

; récapitulation des contenances et des revenus imposables, 1826 ; matrice des propriétés foncières, fol. 1 à 658 ».

NOMS, PRÉNOMS, PROFESSIONS ET DEMEURES des PROPRIÉTAIRES ET USUFRUITIERS.	ANNÉE de la mutation.	INDICATION		CONTENANCE IMPOSABLE				CLASSES.	REVENU		FOLIOS								
		de la sec- tion.	du numéro du plan.	des Cantons ou Lieux dits.	de la nature de la Propriété.	par				par parcelle.	TOTAL.	de la Matrice d'où sont tirés et où sont portés les articles vendus ou acquis.	Titre de	Folio 3					
						par			TOTAL.										
<i>Destours fon all. M. Royale Lecote</i>	1828					arp.	p.	m.	arp.	p.	m.	fr.	c.	fr.	c.	666			

Détails du « Registre présentant les augmentations et... » - vue 350/742 - © AD37 - Cote 3P3/999

On retrouve sur ce registre, coté 3P3/999, les parcelles 24 à 32 constituant « La Faisanderie » avec une année de mutation indiquée en **1828**.

Les deux dernières colonnes présentent les « articles vendus ou acquis ». Elles redirigent vers deux nouveaux folios: toutes les parcelles passant au folio 664 excepté les 24 & 31 destinées au 666.

Les 2 pages reproduites à la suite dans ce document sont les vues 6 et 8 de la « Matrice des propriétés foncières, fol. 659 à 1312 ; récapitulation des contenances et des revenus de la matrice cadastrale, 1826 ; table alphabétique des propriétaires. »⁶.

Elles correspondent à ces 2 folios.

On va y trouver tout un tas d'informations à développer dans les pages suivantes...

⁶ Archives Départementales de l'Indre-et-Loire – cote 3P3/1000

La Faisanderie de Leugny, forêt de Chanteloup

Folio

NOMS, PRÉNOMS, PROFESSIONS ET DEMEURES des PROPRIÉTAIRES ET USUFRUITIERS.	ANNÉE de la mutation.	INDICATION				CONTENANCE IMPOSABLE				CLASSES.	REVENU				FOLIOS de la matrice, d'où sont tirés et où sont passés les articles vendus ou achetés.			
		de la sec- tion.	du numéro du plan.	des cantons ou lieux dits.	de la nature de la propriété.	par		TOTALE.	par		TOTAL.	fr.	c.	fr.	c.	Tirés de	Folio A	
						arp.	p. m.		arp.									p. m.
Monsieur Le Duc d'Orléans Sa Majesté Le Roi son Domaine privé (Sous le nom de la Reine) S. Et par l'Administration des Forêts (En 1852 pour 1853) (Voir folio 666)	1874	1823	A	4	la Dambault	Terre	1	60	50	32	10	5	14	56	794	97	266	1129
	6	Paroy	Champ	1	95	60	80	52	10	1	20	86	784	97				
	9	l'Étang de la Moussac	Terre	3	17	85	17	55	50	5	09	62	774	52				
	10	id	id	2	75	00	88	60	77	5	18	65	816	88				
	25	la Faisanderie	Patrim.	17	10	85	29	65	1	1	01	50	800	167				
	26	id	fosse	14	50					1	"	11	40	24				
	27	id	Terre	10	70					1	"	50						
	28	id	Maison	"	"					5	"	00						
	29	id	sol	17	60					1	"	67						
	30	id	Patrim.	101	55					1	"	59						
	31	id	Patrim.	11	95					1	"	36						
	32	id	Terre	2	82	70				2	85	74						
	33	la moiraine	id	5	58	1				2	3	105	60					
	35	la garme de l'Étang	id	6	57	50				5	19	92						
	36	id	taillis	05	75					3	"	17						
	37	la moiraine	Maison	"	"					4	10	"						
	38	id	sol	20	90					1	"	92						
	39	id	Patrim.	02	45					2	"	11						
	40	id	Champ	02	70					2	1	02						
	41	id	Terre	07	35					2	2	23						
	42	id	fosse	05	70					1	"	24						
	43	id	Pin	40	72					2	15	63						
	44	id	Terre	16	27	25				2	35	170	72					
	45	id	id	18	50	60				2	45	190	95					
	46	id	id	4	41	60				5	10	38						
	70	l'Étang de la Grosnière	Patrim.	51	10					4	4	65						
	71	id	Champ	51	00					1	5	41						
	291	la Dambault	Terre	47	20					5	1	63						
292	id	id	75	00					4	8	25							
293	id	Champ	02	40					2	"	91							
294	id	fosse copature	07	60					2	"	35							
295	id	Terre	16	00					2	4	87							
296	id	Maison	"	"					4	10	"							
297	id	sol	13	60					1	4	72							
298	id	Terre	1	30	60				5	4	01							
299	id	Bois	1	18	85				1	"	91							
300	id	Terre	41	95					5	1	68							
301	id	id	1	60	95				5	5	00							
302	id	fosse	02	50					1	"	02							
303	id	Bois	06	95					1	"	95							
304	la Champ de la Houve	Patrim.	05	05					2	"	25							
305	la jaugonnais	Terre	4	07	60				5	12	35							
306	id	fosse	34	50					1	"	52							

793000

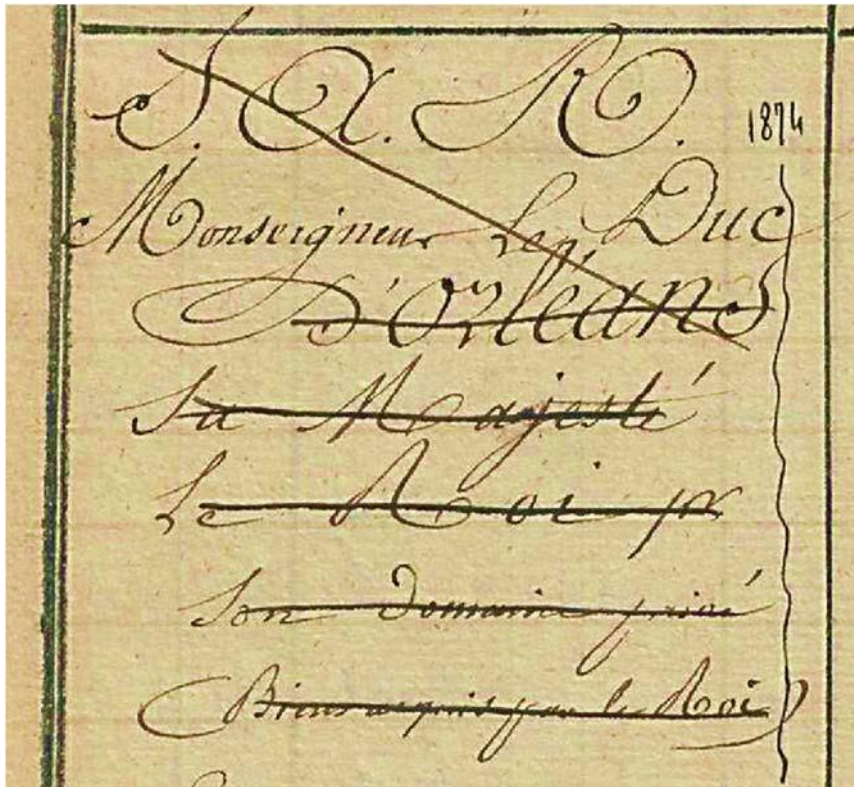
La Faisanderie de Leugny, forêt de Chanteloup

Folio

NOMS, PRÉNOMS, PROFESSIONS ET DEMEURES des PROPRIÉTAIRES ET USUFRUITIERS.	ANNÉE de la mutation.	INDICATION				CONTENANCE IMPOSABLE						CLASSES.	REVENU				FOLIOS de la matrice, d'un ou de deux et de son passé les articles vendus ou rachetés.	
		de la sec- tion.	du numéro du plan.	des cantons ou lieux dits.	de la nature de la propriété.	par parcelle.			TOTALE.				fr.	c.	TOTAL.		Tiro de	Pasé à
						arp.	p.	m.	arp.	p.	m.				fr.	c.		
<i>Sous le titre Royal Monsieur et Mademoiselle D'Orléans (Duois) Sa Majesté Le Roi Domaine de la Cour de la Duchesse de Orléans pour l'Administration des Forêts (En 1812 sous 1813) (voir folio 664)</i>	1818	2	10	le drouin	baillis	2	92	01	121	27	40	3	5	88	648	88	266	
		3		id	id	1	67	00	118	59	77	2	12	70	631	88		
		8		le Hang	id	3	87	55	111	10	35	2	27	71	492	24		
		7		le Hang	id	1	12	00				2	13	80				
		8		le Hang de la maître	id		12	00				2	6	09				
		11		le Hang de la maître	id		29	40				3	0	69				
		12		id	id	2	63	20				2	7	97				
		13		id	id	7	14	85				23	30	76				
		11		id	id	4	06	65				4	5	79				
		15		id	id	5	52	70				25	30	43				
		16		id	id		87	85				2	6	66				
		17		id	id	1	12	55				2	13	11				
		18		id	id	1	05	60				2	7	55				
		19		id	id		20	40				2	1	55				
		20		id	id	1	11	55				2	8	65				
		21		id	id		01	95				2		55				
		22		id	id		02	75				2		54				
		23		id	id		43	75				2	3	31				
		24		le faisandier	id		16	60				3		50				
		31		id	id		14	70				3		65				
		34		le moulin	id	2	35	25				3	6	12				
		46		le faisandier	id		11	00				2	6	60				
		47		id	four		07	55				1		06				
		48		id	baillis	1	07	55				1	13	00				
		49		id	id		14	55				1	1	76				
		50		id	id	3	10	20				1	37	63				
		56		le faisandier	id		95	35				2	7	23				
		57		id	id	1	12	35				2	14	58				
		58		id	id	1	12	80				2	14	61				
		68		id	id		30	85				2	2	34				
	69		id	id	1	42	15				2	10	50					
	77		le faisandier	id		10	60				3		04					
	84		id	id		71	00				3		16					
	88		id	id		10	00				3		30					
	95		id	id		12	75				3		39					
	103		id	id		09	60				3		39					
	167		le faisandier	id	4	08	50				2	30	97					
	217		le faisandier	id	10	60	05				3	32	12					
	270		le faisandier	id		04	50				3		14					
	274		id	id	2	07	05				1	09	15					
	275		le faisandier	id		05	75				2		7					

910
338
66391

Avant tout, il nous faut répondre définitivement à la question posée dans le titre de ce chapitre : Louis-Philippe, Roi des Français, était-il propriétaire de « La Faisanderie »?



La réponse est claire: le propriétaire de « La Faisanderie » est « **Sa Majesté le Roi** » anciennement « Son Altesse Royale Monseigneur le Duc D'Orléans ».

La séparation en 2 folios est simple: Le folio 664 présente ce que le duc d'Orléans (futur roi des français) a acheté en son nom propre et avec sa propre fortune (*Biens acquis par le Roi*). Les autres parcelles, celles sans grand intérêt (bordant principalement les chemins) sont regroupées au folio n° 666. Elles appartiennent, en indivision au duc et à sa sœur: Louise-Marie-Adélaïde-Eugénie d'Orléans (1777-1847) dite « *Mademoiselle d'Orléans* », par succession de leur mère Louise Marie-Adélaïde de Bourbon qui en avait hérité de son père, le Duc de Penthièvre. Ces parcelles sont désignées par « *Biens de la Suc^{on} Maternelle* ».

Mais qui habitait alors « La Faisanderie »

En **1836**, Dierre compte 548 habitants mais l'« *Etat nominatif des habitants* » effectué cette année-là⁷ ne donne aucune indication quant aux hameaux ou lieux dits. Un rapide survol du document fait néanmoins apparaître, entre vigneronns et cultivateurs à la page 21:

⁷ Premier recensement de population disponible en ligne – 1836- Commune de Dierre - © AD37 cote NUM5/096/001

La Faisanderie de Leugny, forêt de Chanteloup

- Germain RABOUIN âgé de 41 ans, « *garde chef* » constituant un même « ménage »⁸ avec sa femme et deux domestiques.
- Jean BOULARD âgé de 51 ans, « *garde Forestier* » qui lui habite avec sa femme, son fils de 17 ans et une domestique.

Sur le recensement de **1841**, on retrouve la même configuration pour deux ménages mais les lieux d'habitation sont clairement indiqués:

520	1	173	Rabouin	Innocent Germain	garde chef	1			44	
521	2	173	Fontaine	Louise Rabouin	sa femme		1		41	
522	3	173	Brétaille	Marie	Domestique		1		25	(La Faisanderie)
523	4	173	Cortimanche	Magdelaine	Domestique		1		24	4
524	1	174	Odier	Jean Baptiste	garde forestier	1			39	
525	2	174	Monik	Marie Louise Odier	sa femme		1		31	
526	3	174	Odier	Adolphe	"	1			10	
527	4	174	Odier	Anna-Adolphine	"		1		9	
528	5	174	Poyault	Françoise	Domestique		1		50	(La Huchonnière)
529	6	174	Poyault	Anne	Domestique		1		19	

Détail du Recensement de population – Dierre -1841- vue 20/21 - © AD37 –Cote 6NUM5/096/002

Innocent Germain RABOIN est âgé de 46 ans. C'est lui qui, comme en 1836, est « *garde chef* » et habite « La Faisanderie » avec sa femme Louise FONTAINE et toujours deux domestiques. Le « *garde forestier* » n'est plus le même mais il habite « La Huchonnière » avec sa famille et des domestiques.

En **1846**, Innocent RABOUIN est toujours « *Garde chef* » à « La Faisanderie ».

La Faisanderie	106	121	338	Rabouin	Jean	Domestique	1			20
			339	Rabouin	Innocent-François	Garde chef	1			52
			340	Fontaine	Loise	sa femme		1		31
			341	Marquaney	Marie	Domestique		1		24

Détail du Recensement de population – Dierre -1846- vue 13/20 - © AD37 –Cote 6NUM5/096/003

Une seule domestique est recensée avec eux.

⁸ Personnes habitant le même foyer



FE

De 1851 à 1906

Le « roi des Français » vient de mourir en exil.

Sur le recensement de **1851**, « Pierre Innocent RABOUIN » à 57 ans. Il est « *garde forestier* » et occupe toujours « La Faisanderie » avec sa femme et deux domestiques.

maisons		noms		professions		autres		autres	
1	Rabouin	Pierre Innocent	garde forestier	1			57	1	
2	Fontaine	Louise	sa femme visant de son mari		1		56	1	
3	Barrier	Marie	Domestique		1		19	1	
4	Verrigault	Julienne	Domestique		1		16	1	

Détail du Recensement de population – Dierre -1851- vue 20/22 - © AD37 –Cote 6NUM5/096/004

Innocent Germain RABOIN

Le 24 germinal de l'an II⁹ de la République Unie et Indivisible, François Germain RABOIN, tailleur à Lorris (Loiret) vient déclarer la naissance de son fils né « avant-hier au matin » de lui déclarant et de son épouse Marie Edmée BIZOT et auquel il désire donner les prénoms d'Innocent Germain¹⁰.

Notre « Innocent » épousera, à Montrichard (Loir-et-Cher) le 26 novembre 1828, Louise FONTAINE, née le 23 frimaire de l'an III¹¹ à Montargis (Loiret), fille de Louis Philibert FONTAINE et de Jeanne Louise JEANNOT¹².

Le Bulletin des Lois n° 161 de 1855 indique qu'après « 35 ans, 5 mois et 15 jours » de bons et loyaux services comme « garde chef », Innocent RABOIN peut jouir d'une pension civile de 351 francs à compter du 1^{er} janvier 1855 et qu'il réside à Angers (Maine-et-Loire).

La médaille de Sainte Hélène, créée par Napoléon III, récompense les 405000 soldats encore vivants en 1857 : ceux qui ont combattu aux côtés de Napoléon 1^{er} pendant les guerres de 1792 à 1815. Innocent fait partie de ces « Grogards » et il reçoit cette distinction en raison d'une période exercée de mai 1813 à août 1814 au sein du 5^{ème} Régiment des Hussards.

Les documents présentés aux pages 13 & 14 de ce livret indiquent qu'en « 1852 pour **1853** », c'est l'État qui par l'intermédiaire de l' « Administration des Forêts » est propriétaire de « La Faisanderie ».

⁹ 13 avril 1794

¹⁰ Acte de naissance d'Innocent Germain – Archives Départementales du Loiret – 4NUM187/1 vue 26 sur 56

¹¹ 13 décembre 1794

¹² Acte de mariage n°28 – Archives Départementales du Loir-et-Cher – 5MI151/R11 vue 403 sur 601

La Faisanderie de Leugny, forêt de Chanteloup

1853

L'Etat par l'Administration des Forêts

664	4	Verre	4.80.50	5	14.56	Partie de l'ancien
665	6	Etang	1.96.60	1	20.86	Domaine d'Amboise
666	9	Verre	3.17.85	5	9.63	qui a fait retour
	10	Verre	2.28.30	5	8.13	à l'Etat en vertu
	25	Fatare	17.10	1	1.56	du décret du
	26	fosse	11.50	1	" 11	22 janvier 1852
	27	Verre	16.70	5	" 50	devenu non imposable
	28	Maison	" "	5	4. "	
	28	Sol	17.60	1	6.67	

Détails du « Registre présentant les augmentations et... » - vue 31/742 - © AD37 - Cote 3P3/999

Toutes les parcelles des folios 664 et 666 font « Partie de l'ancien domaine d'Amboise qui a fait retour à l'Etat en vertu du décret du 22 janvier 1852 ».

Par décret présidentiel du 22 janvier 1852, le Prince Président Louis Napoléon fait attribuer à l'Etat les biens de la famille de Louis-Philippe¹³.

C'est un jeune garde forestier de 35 ans qui prend la suite d'Innocent RABOIN à « La Faisanderie » en **1856** : Claude BERGERET. Il occupe la bâtisse avec sa femme Eugénie et leur domestique âgé de... 71 ans!

DESIGNATION	NOMEROS PAR QUARTIER, VILLAGE.	NOM	TITRES	ETAT CIVIL DES HABITANTS.															
				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13			
La Faisanderie	1 1	Bergeret Claude	Garde-forestier	1															35
TOTALS de la page.....				4	10	3	3	9	1										16
La Faisanderie	1 1	Ducrot Eugénie	Femme du Président						1										27
La Faisanderie	1 1	Lalier Catherine	Domestique														1		71

Détail du Recensement de population – Dierre -1856- vue 19&20/22 - © AD37 - Cote 6NUM5/096/005

Catherine LALIER, la domestique est toujours vaillante en **1861** du haut de ses 76 ans.

La Faisanderie	522	Bergeret Claude	Garde-forestier	1															40
La Faisanderie	523	Ducrot Eugénie	sa femme															1	32
La Faisanderie	524	Lalier Catherine	Domestique															1	76

Détail du Recensement de population – Dierre -1861- vue 19/22 - © AD37 - Cote 6NUM5/096/006

¹³ Lire: « Biens de la maison d'Orléans. Décret du 22 janvier 1852. Défense du droit de propriété. Pétition au Sénat, par M. Degouve-Denuncques » : <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30310459v>

En 1866, Claude BERGERET est toujours le « garde forestier » qui habite « La Faisanderie »

La Faisanderie de Leugny		519	Bergeret	Claude	garde forestier	1							15
	1	4	Ducrotot	Eugénie	sa femme					1			38
			527	Marchand	Elisabeth	domestique					1		68
			528	Marcusset	Marie	journalière							

Détail du Recensement de population – Dierre -1866- vue 19/22 - © AD37 –Cote 6NUM5/096/007

Claude BERGERET

Claude BERGERET est né le 23 juin 1821 à « la tuillerie » de Beaujeux (Haute-Saône)¹⁴. Il est le fils de Claude François BERGERET, tuilier de 36 ans et de son épouse Jeanne PETIT¹⁵.

Il épouse, le 13 mars 1854 à Souvigny-de-Touraine (Indre-et-Loire), Eugénie Augustine DUCRETOT, couturière âgée de 24 ans originaire de l'Eure¹⁶.

N° 100
 Bergeret
 Claude
 Décédé le 29 janvier 1869

Mil huit cent soixante-neuf, le vingt-neuf du mois de janvier, à dix heures du matin, par-devant nous François Lion, Maire, Chevalier de la Légion d'honneur, remplissant les fonctions d'officier de l'état civil de la commune de Dierre, Canton de Blers, Arrondissement de Coeur, Département d'Indre-et-Loire, sont comparus Jacques Dupont, âgé de soixante-neuf ans, Gardien-Champêtre, Domicilié à Dierre, et Jules Javary, âgé de vingt-huit ans, Instituteur, Domicilié aussi à Dierre. Tous deux amis du défunt ci-après nommé, les quels nous ont déclaré que Claude Bergeret, âgé de quarante-sept ans, Gardien forestier, Domicilié à La Faisanderie, commune de Dierre, né à Anais, Canton et Arrondissement de Gray, Département de la Haute-Saône, époux de Eugénie Ducrotot, sans profession, fils de François Bergeret, décédé à Anais, Haute-Saône et de Jeanne Petit, sans profession, Domicilié au lieu dit de la Faisanderie, commune de Dierre.

Montaus

Détail du l'acte de décès de Claude BERGERET – Dierre- vue 133/395 - © AD37 –Cote 6NUM8/096/036

Claude BERGERET décédera à « La Faisanderie » le 29 janvier 1869 âgé de 47 ans.

¹⁴ La commune de Beaujeux est devenue « Beaujeux-et-Pierrejux » en 1807 puis « Beaujeux-Saint-Vallier-et-Pierrejux » en 1808 et enfin « Beaujeu-Saint-Vallier-Pierrejux-et-Quitteur » en 1972.

¹⁵ Acte de naissance n°41 - Archives Départementales de Haute-Saône – Naissances / Mariages / Décès 1821 – Beaujeu-Saint-Vallier-Pierrejux-et-Quitteur – non coté - vue 27 sur 43

¹⁶ Acte de mariage n°3 – Archives Départementales d'Indre-et-Loire – 6NUM8/252/006 – vue 103 sur 133

Le recensement suivant n'a lieu qu'en **1872** au lieu de 1871 car il est repoussé en raison de la guerre franco-prussienne.

Huchonnière et Faisanderie	1	1	1	MICOU	Antoine	Garde forestier	1			43	S'Albin de Vaulserre
			2	Vallet	Amélie	sa femme		1		43	Grenoble
			3	Breton	Mari	domestique		1		20	Paris (Saint)
	2	2	4	Bizeau	François	Garde forestier	1			51	Quimper
			5	Chiboulle	Morvan	sa femme		1		50	St. Mandré de la Rivière
			6	Bizeau	Augustin	sa fille		1		21	Amboise (Or)
			7	Bizeau	Ernest	fil. aîné	1			8	Dem.
			8	Bizeau	Moderne	fil. jeune	1			5	Dem.

Détail du Recensement de population – Dierre -1872- vue 20/22 - © AD37 –Cote 6NUM5/096/008

« Huchonnière et Faisanderie » sont confondues sur ce recensement. Mais Antoine MICOU, originaire du département de l'Isère est très certainement l'occupant de « La Faisanderie » avec sa femme Amélie VALLET.

Jean Antoine MICOUD D'AGUIGNON

Antoine MICOUD naît le 12 avril 1827 à Saint-Albin-de-Vaulserre (Isère) sous le nom de Jean Antoine MICOUD D'AGUIGNON. Son père Benoit est cultivateur et sa mère Antoinette RAMASSOT est fileuse¹⁷.

Il épouse à Grenoble (Isère), le 27 janvier 1862, Adèle Amélie VALLET, couturière née à Grenoble, le 31 juillet 1829, fille naturelle de Marguerite VALLET. Jean Antoine est déjà « Garde forestier » lors de son mariage¹⁸.

Le « Petit Breton » dans son édition du 26 juillet 1887 nous apprendra qu'Antoine MICOUD, après son passage à Dierre, rejoindra plus tard le Morbihan.

Par arrêté en date du 18 juillet 1887, le ministre de l'agriculture a décerné la médaille d'honneur, instituée en faveur des préposés forestiers, aux préposés dont les noms suivent :

Jean-Antoine Micoud, brigadier domanial à Pluvigner (Morbihan), 26 ans de services forestiers.

Eugène-Edouard Triqueneaux, brigadier domanial au Gâvre (Loire-Inférieure), 24 ans de services forestiers.

Le Petit Breton – 26 juillet 1887 - © Archives Départementales du Morbihan

¹⁷ Acte de naissance – Saint-Albin-de-Vaulserre - Naissances 1827– vue 37 sur 182 - © AD38 –9NUM/5E355/5

¹⁸ Acte de mariage n°18 - Grenoble. Mariages 1862 – vue 12 sur 155 - © AD38 –9NUM/5E186/24/233

La Faisanderie de Leugny, forêt de Chanteloup

Après la chute du second Empire, la « loi du 21 décembre 1872 » abroge le décret de janvier 1852 et restitue à la famille d'Orléans les biens confisqués.

Le folio N°1129 de la « Matrice des propriétés foncières, fol. 659 à 1312 ; récapitulation des contenances et des revenus de la matrice cadastrale, 1826 ; table alphabétique des propriétaires. »¹⁹ confirme que « La Faisanderie » est revenue dans « La famille d'Orléans à Amboise » en **1874**.

NOMS, PRÉNOMS, PROFESSIONS ET DEMEURES des PROPRIÉTAIRES ET USUFRUITIERS.	ANNÉE de la mutation.	INDICATION <i>11.29</i>				CONTENANCE IMPOSABLE			CLASSES	REVENU		FOLIOS de la matrice qui sont visés et où sont posés les articles ventus ou acquits. Tiré de l'État						
		de la sec- tion.	du numéro du	des cantons ou lieux d'it.	de la nature de la propriété.	par				TOTAL.	par		TOTAL.					
						arp.	p.	m.			arp.			p.	m.	fr.	c.	
<i>La Famille d'Orléans à Amboise</i>	<i>1874</i>	<i>N</i>	<i>4</i>	<i>La Bruland</i>	<i>Terre</i>	<i>4</i>	<i>80</i>	<i>50</i>	<i>197</i>	<i>00</i>	<i>20</i>	<i>5</i>	<i>14</i>	<i>50</i>	<i>1399</i>	<i>13</i>	<i>664</i>	<i>674</i>
			<i>6</i>	<i>Serray</i>	<i>Champ</i>	<i>1</i>	<i>96</i>	<i>60</i>	<i>199</i>	<i>33</i>	<i>20</i>	<i>1</i>	<i>20</i>	<i>86</i>	<i>1406</i>	<i>79</i>	<i>664</i>	<i>674</i>
			<i>9</i>	<i>Champ de la</i>	<i>Terre</i>	<i>3</i>	<i>17</i>	<i>85</i>	<i>196</i>	<i>14</i>	<i>20</i>	<i>5</i>	<i>9</i>	<i>63</i>	<i>1397</i>	<i>11</i>	<i>664</i>	<i>674</i>
			<i>10</i>	<i>"</i>	<i>Terre</i>	<i>2</i>	<i>78</i>	<i>30</i>				<i>5</i>	<i>8</i>	<i>43</i>	<i>1383</i>	<i>12</i>	<i>664</i>	<i>674</i>
			<i>25</i>	<i>La Faisanderie</i>	<i>Pature</i>		<i>17</i>	<i>10</i>				<i>1</i>	<i>1</i>	<i>50</i>			<i>1349</i>	<i>674</i>
			<i>26</i>	<i>"</i>	<i>Terre</i>		<i>14</i>	<i>50</i>				<i>1</i>	<i>"</i>	<i>11</i>			<i>664</i>	<i>674</i>
			<i>27</i>	<i>"</i>	<i>Terre</i>		<i>16</i>	<i>70</i>				<i>5</i>	<i>"</i>	<i>50</i>			<i>664</i>	<i>674</i>
			<i>28</i>	<i>"</i>	<i>Terre</i>		<i>17</i>	<i>50</i>				<i>1</i>	<i>"</i>	<i>67</i>			<i>664</i>	<i>674</i>
			<i>29</i>	<i>"</i>	<i>Pâturage</i>		<i>01</i>	<i>55</i>				<i>1</i>	<i>"</i>	<i>59</i>			<i>664</i>	<i>674</i>
			<i>30</i>	<i>"</i>	<i>Pature</i>		<i>14</i>	<i>95</i>				<i>1</i>	<i>"</i>	<i>56</i>			<i>664</i>	<i>674</i>
<i>32</i>	<i>"</i>	<i>Terre</i>		<i>2</i>	<i>82</i>	<i>70</i>			<i>2</i>	<i>"</i>	<i>85</i>	<i>74</i>		<i>664</i>	<i>674</i>			
<i>33</i>	<i>La Meunerie</i>	<i>Terre</i>		<i>5</i>	<i>58</i>	<i>"</i>			<i>2.2</i>	<i>"</i>	<i>136</i>	<i>66</i>		<i>664</i>	<i>674</i>			

Détails de la « Matrice des propriétés foncières, fol. 659 à 1312 » - vue 456/657 - © AD37 - Cote 3P3/1000

La « maison » précédemment située sur la parcelle n°28 a disparue.

Elle a dû être détruite (ou laissée à l'état de ruines) entre 1853 et 1874. Il ne reste que le « bâtiment » de la parcelle n°29 qui constitue ce qui est aujourd'hui « La Faisanderie ».

Jacques LELIÈVRE remplace en **1876** Antoine MICOU comme garde forestier.

<i>La Faisanderie</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>Lelièvre</i>	<i>Jacques</i>	<i>Garde forestier</i>	<i>1</i>	<i>12</i>	<i>1876</i>	<i>1876</i>
			<i>2</i>	<i>Poupau</i>	<i>Marie</i>	<i>sa femme</i>	<i>1</i>	<i>32</i>	<i>1876</i>	<i>1876</i>
			<i>3</i>	<i>Joseph</i>	<i>Françoise</i>	<i>les domestiques</i>	<i>1</i>	<i>16</i>	<i>1876</i>	<i>1876</i>

Détail du Recensement de population – Dierre -1876- vue 20/23 - © AD37 - Cote 6NUM5/096/009

¹⁹ Archives Départementales de l'Indre-et-Loire – cote 3P3/1000

Il est toujours présent en **1881**.

Faisanderie	1	1	Lelièvre	Jacques	48	Gardi forestier	chef du ménage
			Poupaull	Marie	38	2 ^e	sa femme
			Caré	Denise	22	3 ^e	domestique

Détail du Recensement de population – Dierre -1881- vue 19/22 - © AD37 –Cote 6NUM5/096/010

Jacques LELIÉVRE

Jacques épouse à Saint-Denis-Hors, le 11 novembre 1861, Marie Rosalie POUPAULT, née le 16 octobre 1844 « en cette commune », fille de François, vigneron et de Marie AMIRAUULT, son épouse²⁰.

Jacques est né le 20 août 1834 à Nazelles²¹, fils de Jacques et de Silvine GAULTIER²².

Puis vient le tour de Pierre DENIAU, qui remplace Jacques en **1886** à « La Faisanderie »

Faisanderie	1	1	Deniau	Pierre	33	F	gard. forestier	ch. de ménage
			Avisse	Anne	33	F		sa femme
			Deniau	François	17	F		fil
			Polard	Marie	27	F		domestique

Détail du Recensement de population – Dierre -1886- vue 17/21 - © AD37 –Cote 6NUM5/096/011

Il y restera un certain temps puisqu'on le retrouve avec sa femme : Anne AVISSE, sur les recensements de **1891** et **1896**.

Faisanderie	1	1	Deniau	Pierre	57	F.	gard. forestier	chef du ménage
			Avisse	Anne	58	F.	2 ^e	sa femme
			Deniau	François	21	F.	3 ^e	leur fils
			Griffault	Louise	17	F.	4 ^e	domestique

Détail du Recensement de population – Dierre -1891- vue 19/21 - © AD37 –Cote 6NUM5/096/012

²⁰ Acte de mariage n°6 – Saint-Denis-Hors – 1861 – vue 170 sur 463 - © AD37 –6NUM8/215/005

²¹ Rattachée à la commune de Négron par arrêté préfectoral du 7 juin 1971

²² Acte De naissance n° 36 – Nazelles – 1834 – vue 395 sur 433 - © AD37 –6NUM8/163/003

La Faisanderie de Leugny, forêt de Chanteloup

La Faisanderie	1	1	1	Deniau	Pierre	62	♂	Garde forestier	chef de ménage
			2	Avisse f. Deniau	Anne	63	♀		épouse
			3	Totier	Alice	12	♀		domestique

Détail du Recensement de population – Dierre -1896- vue 18/20 - © AD37 –Cote 6NUM5/096/013

Pierre DENIAU

Pierre DENIAU est né le 21 août 1833 à Vallières-les-Grandes (Loir-et-Cher). Il est le fils de Pierre, cultivateur et de Madeleine SANSON, son épouse²³.

Il épouse à Souvigny (Indre-et-Loire) le 3 février 1857 Anne AVISSE, gagiste âgée de 24 ans, née « en cette commune » le 27 décembre 1832, fille de Louis, vigneron et de Marguerite GAUDEAU²⁴.

Pierre DENIAU reste seul à « La Faisanderie » en **1901** et il est employé par l' « administration de la forêt d'Amboise ». Il doit certainement être locataire de la famille d'Orléans.

La Faisanderie	1	1	1	Deniau	Pierre	67	♂	Chef de ménage	Garde forestier	ad. de la forêt d'Amboise
				Mante	Suzanne	4	♀	Chef de ménage	ad. de la forêt d'Amboise	

Détail du Recensement de population – Dierre -1901- vue 18/20 - © AD37 –Cote 6NUM5/096/014

Célestin FOUGERON est le « garde forestier » occupant « La Faisanderie » en **1906**.

La Faisanderie	1	1	1	Fougéron	Célestin	1879	♂	chef	Garde forestier	de la forêt d'Amboise
			2	Bodin	Angèle	1881	♀	épouse	meunier	

Détail du Recensement de population – Dierre -1906- vue 19/21- © AD37 –Cote 6NUM5/096/015

Célestin FOUGERON

C'est Silvain FOUGERON, vigneron âgé de 26 ans qui vient déclarer le 26 juillet 1875 « en la salle de la mairie » de Vouvray (Indre-et-Loire) la naissance d'un enfant de sexe masculin, « né hier soir à trois heures en son domicile », de lui déclarant et de Léontine VOISIN, son épouse. Il déclare vouloir lui donner le nom de Célestin. Célestin épousera Angèle BODIN à Souvigny, le 24 octobre 1899 et décédera le 6 août 1949 à La Croix en Touraine²⁵.

²³ Acte de naissance – Vallières-les-Grandes – 1833 – vue 160 sur 593 - © AD41 –5MI7/R83

²⁴ Acte de mariage n°1 – Souvigny – 1857 – vue 123 sur 133 - © AD37 –6NUM8/252/006

²⁵ Acte de naissance n°26 (et mentions marginales) – Vouvray – 1875 – vue 186 sur 337 - © AD37 – 6NUM8/281/007

La Faisanderie de Leugny, forêt de Chanteloup

Il est indiqué dans la dernière colonne du recensement de **1906** que l'employeur de Célestin se nomme « de Saxe Cobourg ».

C'est en effet Marie Clémentine Léopoldine Caroline Clotilde d'Orléans, dernière fille de Louis-Philippe qui a hérité d'une grande partie de la forêt d'Amboise, de ce qui reste de « Chanteloup » et de ses annexes dont « La Faisanderie ». Mariée en 1843 avec le prince Auguste de Saxe-Cobourg-Gotha, elle devient ainsi duchesse de Saxe et princesse de Saxe-Cobourg & Gotha.



© The Trustees of the British Museum

2

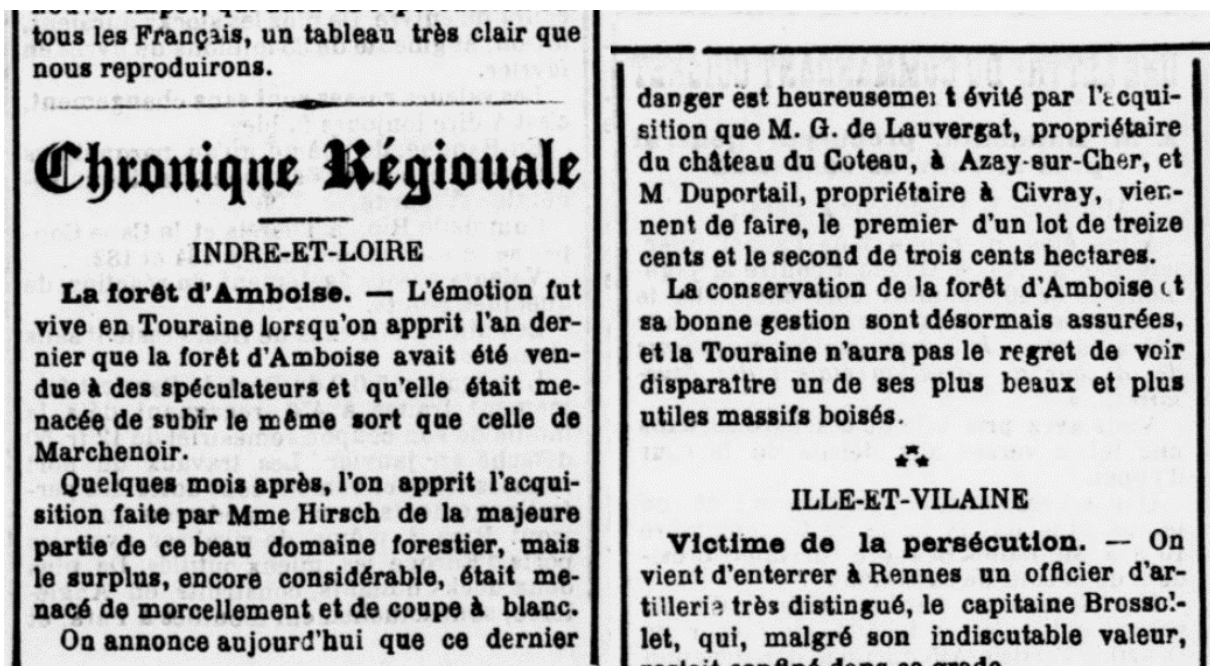


De 1907 à ...

C'est le décès, le 16 janvier **1907** à Vienne (Autriche) de Clémentine d'Orléans qui va précipiter le destin de « La Faisanderie ».

Une « guerre forestière » est déclarée dans la forêt d'Amboise. Seul héritier survivant de la duchesse, le prince Ferdinand de Bulgarie s'en désintéresse car elle n'offre que peu de revenus. Il est tenté par les « *offres alléchantes* » de quelques spéculateurs « *qui couvrirent la forêt d'experts et de géomètres, qui arpenterent les séries, pratiquèrent le comptage des arbres...* » comme l'explique Auguste PAWLOWSKI dans son article intitulé : « La crise des forêts »²⁶.

On s'apprête à vendre la forêt par lots afin d'en faire du « bois de chauffage ». Mais, c'est sans compter sur quelques riches propriétaires locaux: la forêt sera « sauvée »... Le journal « La Mayenne » s'en félicite dans son édition du 12 mars **1909**.



La Mayenne 12 mars 1909 - page 4 sur 4 © BNF Retronews

Gaston de LAUVERJAT vient de racheter aux descendants de la famille de Saxe-Cobourg & Gotha une surface « *d'environ 1296 hectares* ». L'acte rédigé par Maître LAVERGNE, notaire à Paris précise que la vente concerne : Les parties forestières de « Chanteloup », de « **La Faisanderie** », des « Fosses rondes » et du « Chenard » et concerne également : « *La Pagode avec le pavillon du concierge et sa pièce d'eau pour la somme de 1 100 000 francs* ». La matrice cadastrale de Dierre confirme cette acquisition pour « La Faisanderie ».

²⁶ Lire l'article complet dans le « Journal des débats politiques et littéraires », 26 avril 1908, page 2 sur 4, disponible sur Retronews

La Faisanderie de Leugny, forêt de Chanteloup

(CASE 110 x)

M. *Orléans (de) La famille de Anjou*
M. *Lauverjat (de) Gaston à Azay-sur-Cher (1910)*
M.
M.
M.

1	28	La Faisanderie maison	4	44	1839	1832	5	28
2	296	La Duchonnière maison	4	42	1839	23	8	28
3				130				

Détails de la « Matrice des propriétés bâties ... » - vue 63/121 - © AD37 –Cote 3P3/1002

Gaston de LAUVERJAT

Fils d' Adolphe de LAUVERJAT et d' Adèle FOREST²⁷, Gaston naît à Tours le 4 mai 1839. C'est le 6 du même mois à 4 heures du soir, que son père: « Avocat et propriétaire demeurant à Tours, rue ancienne Intendance n°18 » vient déclarer sa naissance²⁸.



© Collection personnelle de l'auteur

²⁷ Frédéric CHOPIN donnait au Coteau des cours de piano à la jeune Adèle FOREST en 1833.

²⁸ Acte de naissance n° 346 – Tours – 1839 – vue 91 sur 250 - © AD37 – 6NUM8/261/153

Gaston de LAUVERJAT épouse en novembre 1865 Régine Constance Marie-Louise DURIEU à Saint-Etienne-la-Varenne (Rhône)²⁹. C'est après son mariage qu'il fait détruire l'ancien logis du « Cousteau » à Azay-sur-Cher et bâtir le château du Coteau. L'aile basse renfermant la bibliothèque est ajoutée en 1885.

Maître de « L'Equipage de La Croix » depuis 1890 Gaston de LAUVERJAT bénéficie d'un « droit de chasse » que lui a concédé le 25 août 1902 la princesse Clémentine de Saxe-Cobourg, bien avant de racheter à son fils les terres sur lesquelles il chasse :

« Sa barbe blanche et sa toque à deux visières étaient connues de tous les veneurs tourangeaux ; d'une grande aménité, il accueillait chacun avec une cordialité parfaite et a su donner à l'équipage un cachet de simplicité et de bonhomie dont se conserve actuellement toute la tradition.³⁰»

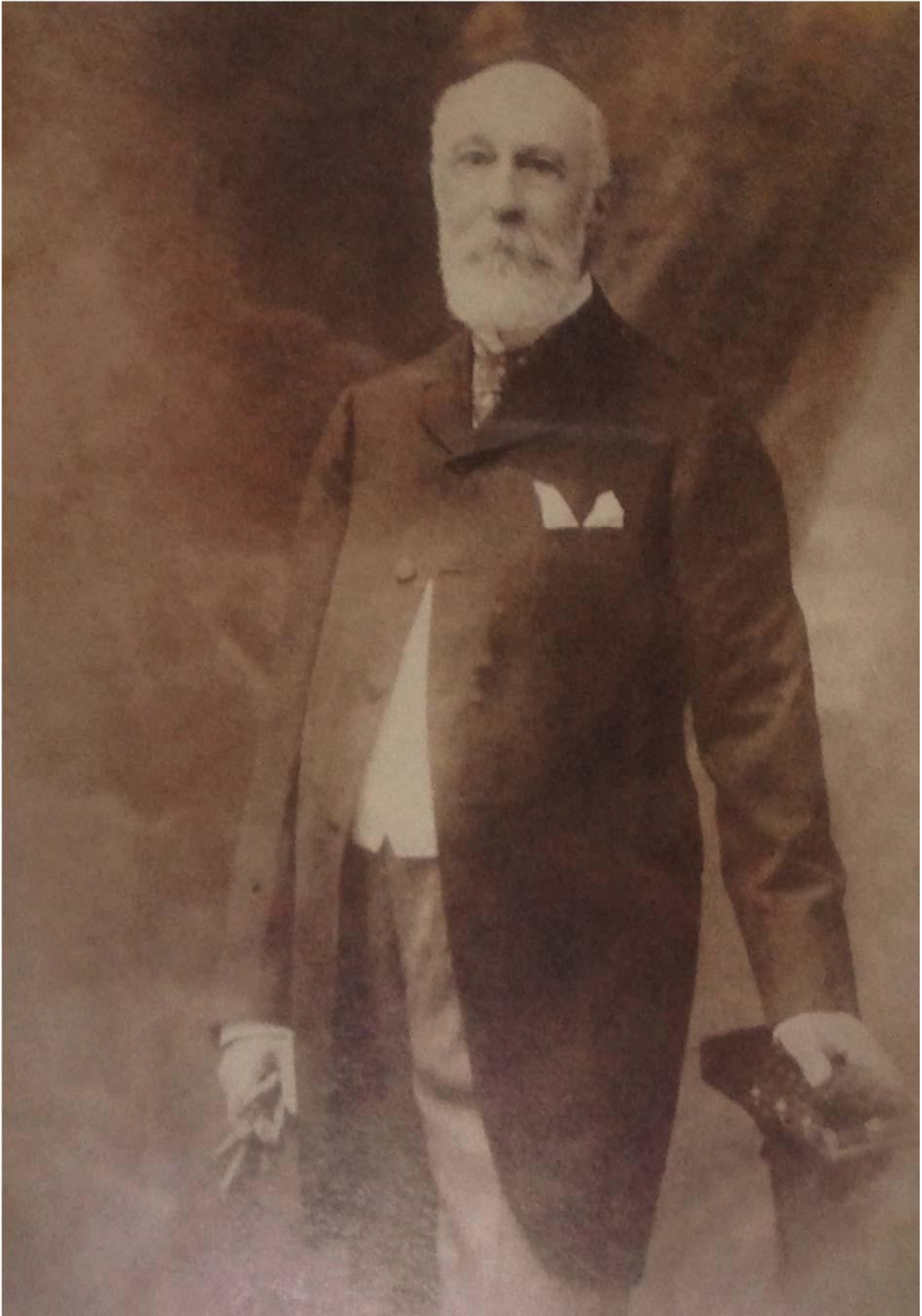
Gaston de LAUVERJAT est un peintre reconnu.



Gaston de LAUVERJAT : "Equipage de la croix" qui chassait en forêt d'Amboise et Touraine- Huile sur toile signée en bas à droite et datée 1893. © Drouot - vente du 18 avril 2005

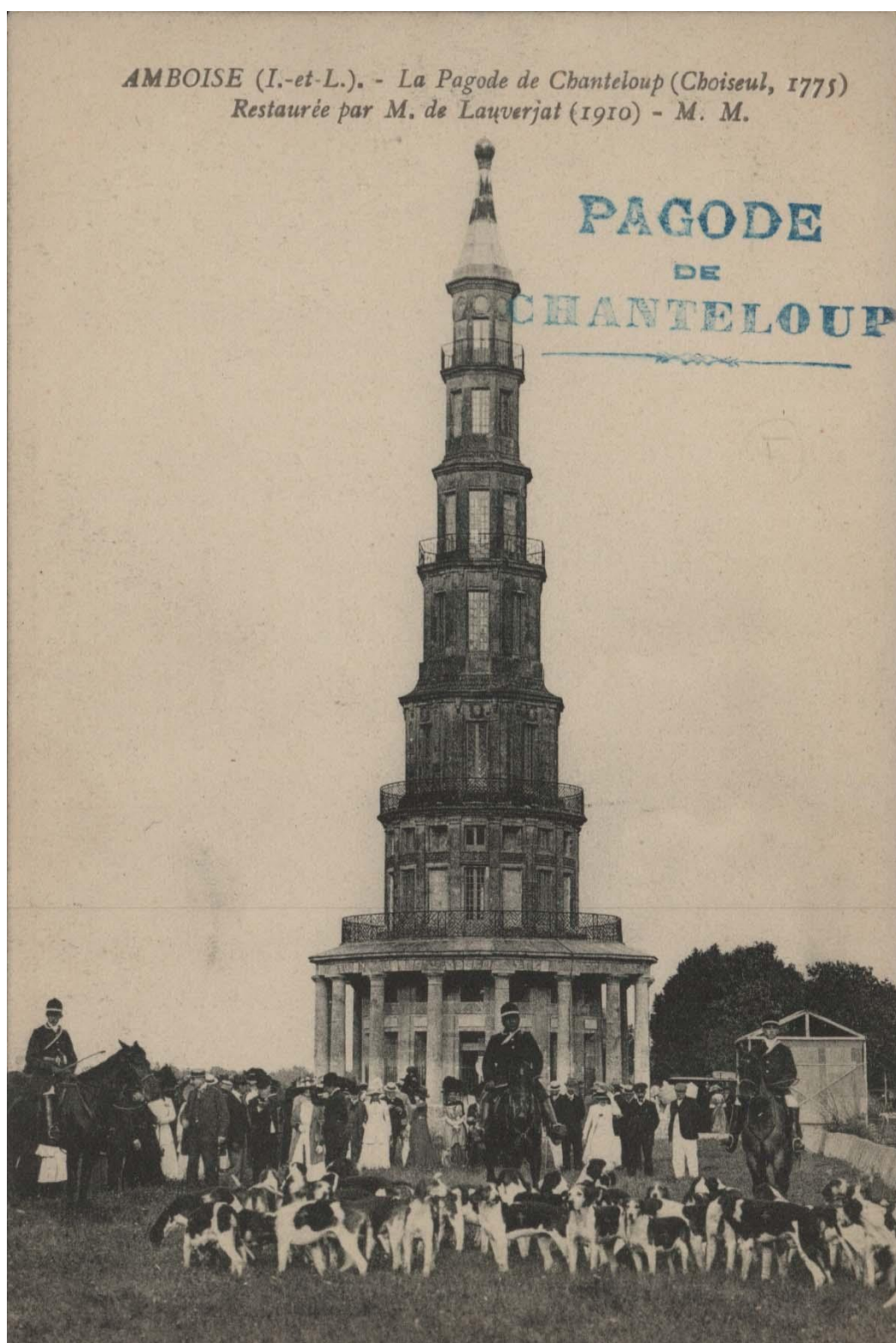
²⁹ Acte de mariage n° 14 – Saint-Etienne-la-Varenne – 1865 – vue 8 sur 11 - © AD69 – 4 E 6822 - Le mariage de Gaston de LAUVERJAT est dissous en août 1908 par un jugement du tribunal civil de la Seine (voir mention marginale).

³⁰ Le Sport universel illustré – 1 juillet 1921



Gaston de LAUVERJAT © Image provenant d'internet sans référence

Gaston de LAUVERJAT entreprend de grands travaux afin de restaurer la Pagode de Chanteloup ce qui lui vaudra une « Grande Médaille de Vermeil » lors du Congrès Archéologique de France qui se tiendra à Angoulême en 1912³¹.



© Collection personnelle de l'auteur

³¹ Voir <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k35685n/f67.item.r=LAUVERJAT>

En 1911, deux foyers sont recensés à « La Faisanderie » :

Le premier est constitué de Léonard MARTAIN, le garde forestier avec sa femme ainsi qu'un bûcheron³².

Le second est celui de la famille « CHALON » dans laquelle le père et les deux fils exercent le métier de « charbonnier ».

La Faisanderie	1	1	1	Martain	Rémond	1860	Vernueil Nièvre	F.	Chef	Garde forestier
			2	Clémence	Marie	1864	Saint-Denis	F.	épouse	même
			3	Roquet	Paul	1874	Saint-Denis	F.	Chef	bûcheron.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
de hameaux	des villes	maisons	ménages	individus								
La Faisanderie				4	Chalon	Alfred	1870	Vallières	F	Chef	Charbonnier	patron
				5	Chalon	Baptistine	1872	Montlouis	F	épouse	même	
				6	Chalon	Thomas	1894	Montlouis	F	fil	Charbonnier	Chalon
				7	Chalon	Alfred	1897	Montlouis	F	fil	Charbonnier	
				8	Chalon	Florimonde	1906	Dierre	F	fil	même	

Détails du Recensement de population – Diere -1911- vue 17&18/20- © AD37 –Cote 6NUM5/096/016

Alfred CHÂLONS

Né le 18 mai 1870 à Vallières-les-Grands (Loir-et-Cher), Alfred est « gagiste » et demeure à Chisseaux (Indre-et-Loire) lors de son mariage à Saint-Denis-Hors, le 19 août 1893. Sa mère, Rosalie VIDY est décédée le 4 septembre 1884. Son père, Silvain Jean est « Fagoteur » et réside dans la commune du mariage.

Il épouse ce jour-là, Baptistine ANDRÉ, née, à Montlouis-sur-Loire (Indre-et-Loire) le 13 juillet 1872. Elle est la fille de Jean Baptiste ANDRÉ et de Marie VIDY, tous deux « présents et consentants »³³.

Le recensement de 1911 indique qu'au moins deux fils et une fille naitront de cette union dont Florimonde, née à Diere en 1906.

Alfred CHÂLONS devait donc déjà être présent à « La Faisanderie » dès 1906 : Il est venu « camper sa hutte au bon endroit » avec l'accord du propriétaire.

³² La consultation de l'état-civil sur le site des Archives Départementales de la Nièvre n'est pas accessible au moment de la rédaction de ce document.

³³ Acte de mariage n°8 – Saint-Denis-Hors-1993- vue 9 sur 172 - © AD37 – 6NUM8/215/011

La Faisanderie de Leugny, forêt de Chanteloup



© Collection personnelle de l'auteur

Il s'occupe, avec l'aide de ses fils, de fabriquer du charbon de bois qu'il revendra ensuite à Amboise ou à Tours.

Gaston de LAUVERJAT décède en son château du Coteau à Azay-sur-Cher le 7 juin **1913**. Très proche d'Edouard ANDRÉ, célèbre paysagiste demeurant à La Croix-de-Touraine (mais mort 2 ans plus tôt), il a désigné comme « légataires universels » les deux fils de celui-ci: René et Paul ainsi que son filleul, Georges ANDRÉ, fils aîné de René.

		Case 90	
		Cas de l'ancienne matrice : 110	
Pour	M.	<i>Lauverjat 46/100 à Azay sur Cher</i>	
1911	M.	<i>André Georges un propriétaire 46/100 André René constructeur à La Croix de Touraine Paris</i>	
1916	M.	<i>André René à sa femme Victor Hugo, à Paris</i>	
1919	M.	<i>André René (la veuve et les héritiers de) à veuve Victor Hugo, Paris (16^e)</i>	
19	M.		
19	M.		
		1	<i>La Faisanderie surface 110 110 675</i>
		2	<i>La Faisanderie surface 110 110 375</i>
		3	
		4	

Détails de la « Matrice des propriétés bâties ... » - vue 66/139 - © AD37 - Cote 3P3/1006

C'est René ANDRÉ qui devient propriétaire de « La Faisanderie » en **1916**. Sa « veuve et les héritiers..» hériteront bien plus tard (1949) de la bâtisse comme l'indique la case 90 de cette matrice cadastrale.

La Faisanderie de Leugny, forêt de Chanteloup

Il n'y a pas de recensement en **1916** pendant la première guerre.


On recense à « La Faisanderie » en mars **1921** : « 1 » maison ou il existe « 1 » foyer constitué de « 3 » individus (tous « 3 » de nationalité française).

La Faisanderie	1	1	3	3	"
La Huchonnière	1	1	4	4	"
Pallet	2	2	8	8	"
Vieux dit Les Grandes Bordes (hutte forestière)	"	1	2	2	"
TOTAL de la population éparsé.....	113	114	363	362	1
Report de la population agglomérée au chef-lieu..	38	38	113	113	-
TOTAL GÉNÉRAL de la population inscrite sur la liste nominative.....	151	152	476	475	1

absents le jour du recensement.....		1
Dont... nés au cours des années	1920 ou 1921.....	12
	1901 à 1919 (1 à 19 ans).....	133
	1881 à 1900 (20 à 39 ans).....	126
	1861 à 1880 (40 à 59 ans).....	117
	1860 et antérieurement (60 ans et plus).....	89
		476

A *Dierre* le *25 mars* 1921.

Le Maire, empêché
Joumaud



Détails du Recensement de population – Diere -1921- vue 18/18- © AD37 –Cote 6NUM5/096/017

Malheureusement des feuilles sont manquantes dans ce recensement en ligne. On ne saura donc pas pour le moment qui en étaient les occupants.

En **1926**, personne n'habite « La Faisanderie » ni « La Huchonnière ». Les 2 lieux, vides d'occupants, sont quand même mentionnés sur le récapitulatif du recensement.

La Faisanderie	1	1	0	0	"
La Huchonnière	1	1	0	0	"
Pallet	2	2	9	9	"
Population éparsé (2 ^e section du					
TOTAL du cadre A					

Détails du Recensement de population – Diere -1926- vue 19/19- © AD37 –Cote 6NUM5/096/018

C'est Augustin BESCHON qui occupe, depuis peu, « La Faisanderie » en **1931** car seul son dernier fils âgé de deux ans, est né à Diere.

La Faisanderie	16	1	1	Mme Beschon	Honore	1889	épouse	le femme	"	"	
			1	Beschon	Augustin	1901	3 ^e Denis- peux 3 ^e et 4 ^e	02	chef	gards forestier	M André
			2	Nicole Mme Beschon	Renée	1909	3 ^e Beschon au chef 2 ^e et 3 ^e	02	sa femme	"	"
			3	Beschon	Aime Rose	1918	3 ^e Beschon au chef 2 ^e et 3 ^e	02	sa fille	"	"
			4	Beschon	Augustin	1919	Ouvrier	02	son fils	"	"
			1	Philippe	Augustin	1928	3 ^e Beschon au chef 2 ^e et 3 ^e	02	son fils	"	

Détails du Recensement de population – Diere -1931- vue 10/19- © AD37 –Cote 6NUM5/096/019

Augustin BESCHON

Né le 18 mai 1870 à Vallières-les-Grands (Loir-et-Cher), Alfred est « gagiste » et demeure à Chisseaux (Indre-et-Loire) lors de son mariage à Saint-Denis-Hors, le 19 août 1893. Sa mère, Rosalie VIDY est décédée le 4 septembre 1884. Son père, Silvain Jean est « Fagoteur » et réside dans la commune du mariage³⁴.

Le recensement de **1936** est le dernier disponible en ligne. Le récapitulatif des « sections, hameaux,... » ne laisse que peu d'espoir à nos recherches en ligne...

	5	7	24	24	
Salais	5	7	24	24	
La Faisanderie	1	1	12	12	
Elang Ferre	1				
TOTAL de la population éparse	118	111	332	318	14
Report de la population agglomérée au chef-lieu.	36	33	92	92	
TOTAL GÉNÉRAL de la population inscrite sur la liste nominative.....	154	144	424	410	14

TOTAL GÉNÉRAL de la population de la commune...	424
Dont { présents le jour du recensement.....	422
{ absents le jour du recensement.....	2

A *Dierre*, le *30 Mars* 1936.

Le Maire,
Stoifan

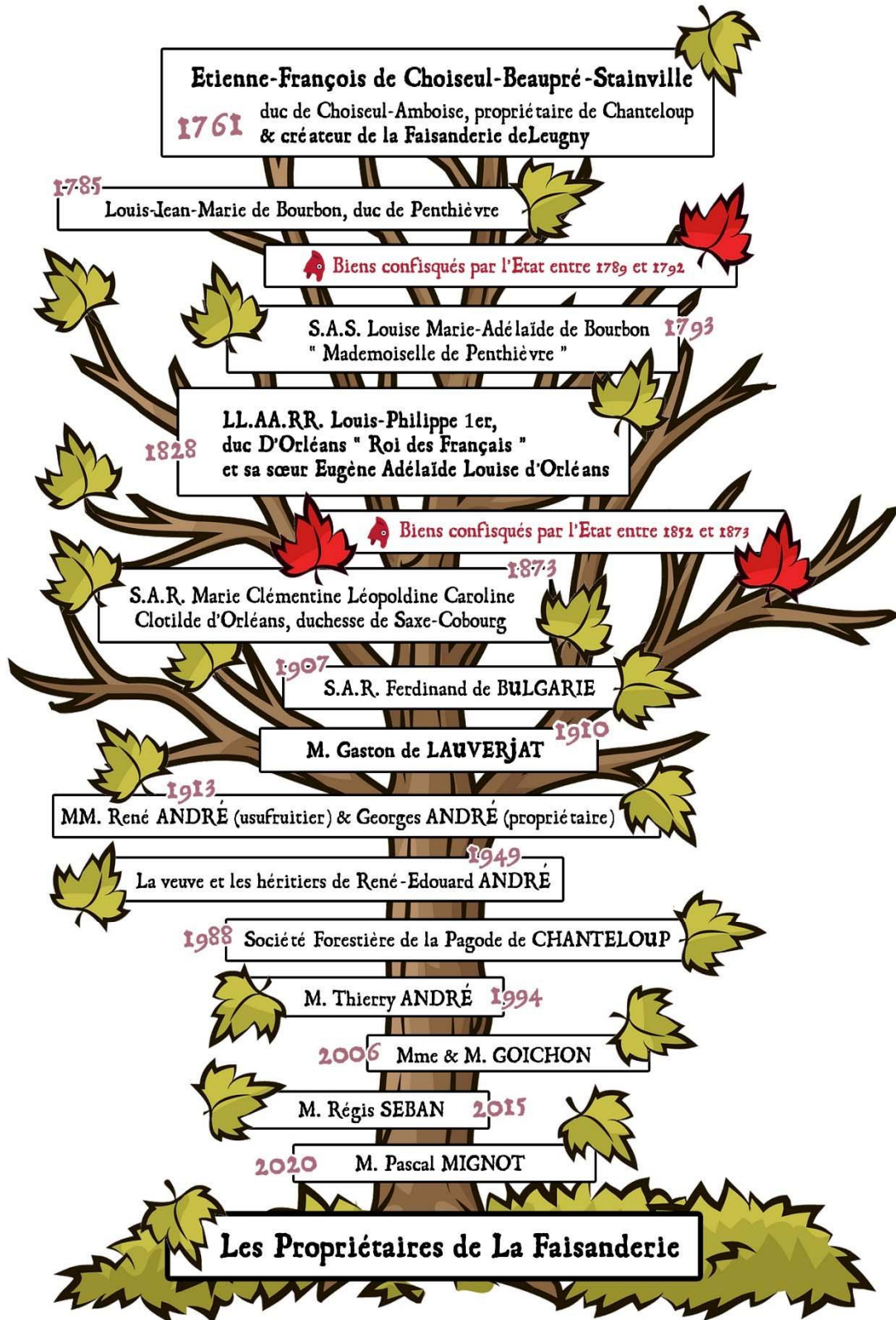
Détails du Recensement de population – Diere -1936- vue 17/17- © AD37 –Cote 6NUM5/096/020

Il existe bien une maison en 1936 à « La Faisanderie »... Mais elle est vide !



« La Faisanderie » et sa pièce d'eau - © Pascal MIGNOT

³⁴ Acte de naissance n°5 et mentions marginales – Saint-Denis-Hors – 1901 – vue 98 sur 200 - © AD37 – 6NUM8/215/008



Résumé des propriétaires de « La Faisanderie » Depuis la Révolution (voir arbre en page 36)

1761	A	Étienne-François de Choiseul-Beaupré-Stainville, duc de Choiseul
1785	A	Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre
1789 ->1792	Conf. (1)	l'État (<i>confiscation des biens des émigrés</i>)
1793	H	S.A.S. Louise Marie-Adélaïde de Bourbon dite « Mademoiselle de Penthièvre » (<i>fille du précédent</i>)
1828	H/A	LL.AA.RR. Louis-Philippe 1 ^{er} , duc D'Orléans puis « Roi des Français » et sa sœur Eugène Adélaïde Louise d'Orléans (<i>enfants de la précédente</i>)
1852	Conf. (2)	l'État
1873	Rest. (3)	S.A.R. Marie Clémentine Léopoldine Caroline Clotilde d'Orléans, duchesse de Saxe-Cobourg (<i>fille cadette du précédent</i>)
1907	H	S.A.R. Ferdinand de Bulgarie (<i>fils de la précédente</i>)
1910	A	M. Gaston de LAUVERJAT
1913	L	MM. René ANDRÉ (<i>usufruitier</i>) & Georges ANDRÉ (<i>propriétaire</i>)
1949	H	La veuve et les héritiers de René ANDRÉ
1988	T	Société civile de la Pagode de Chanteloup (<i>famille ANDRÉ</i>)
21/12/1994	A	M. Thierry ANDRÉ
31/07/2006	A	Mme & M. GOICHON
02/11/2015	A	M. Régis SEBAN
Depuis le 19/11/2020	A	M. Pascal MIGNOT

A : Acquisition
H : Héritage
L : Legs
T : Transmission
Conf. : Confiscation
Rest. : Restitution.

(1) loi du 30 mars 1792

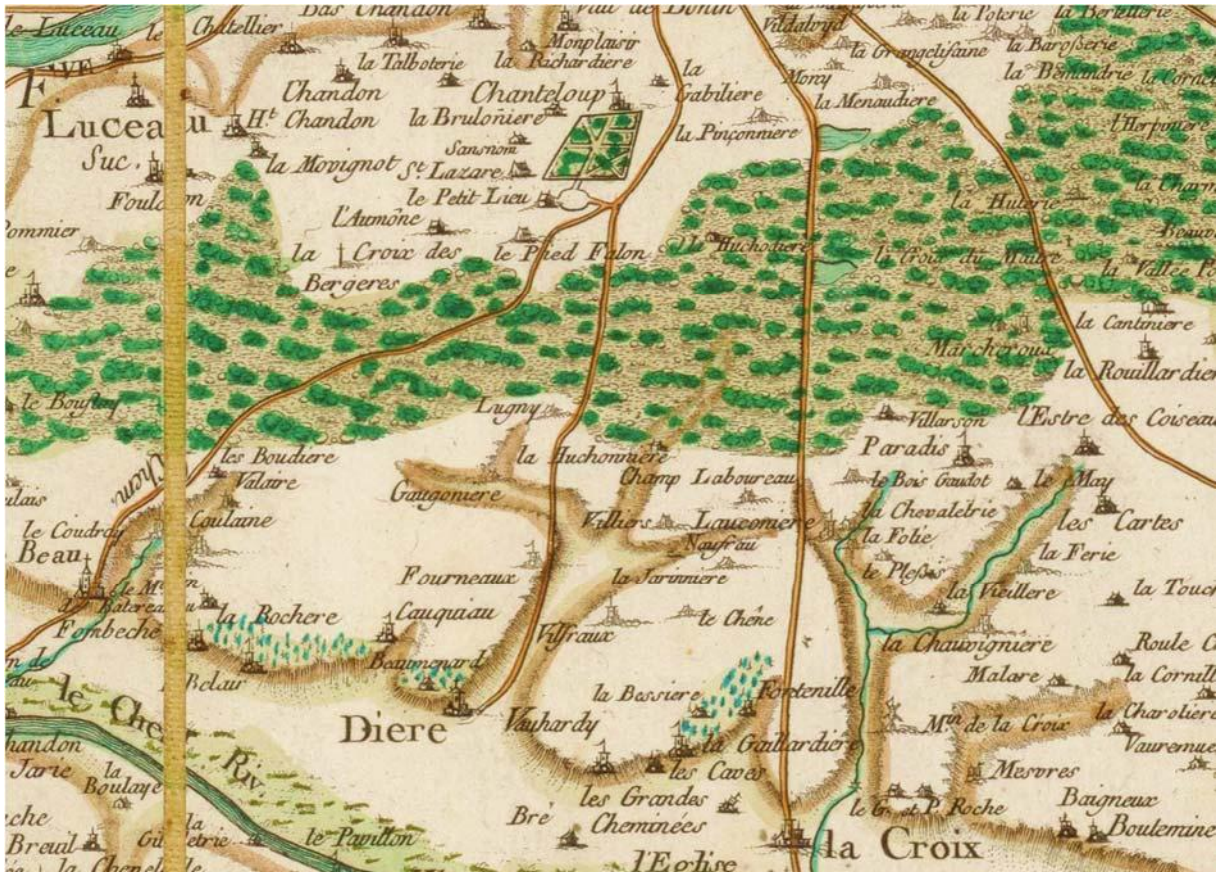
(2) décret présidentiel du 22 janvier 1852.

(3) loi du 21 décembre 1872 abrogeant le décret précédent.

De « Leugny » à « La Faisanderie »

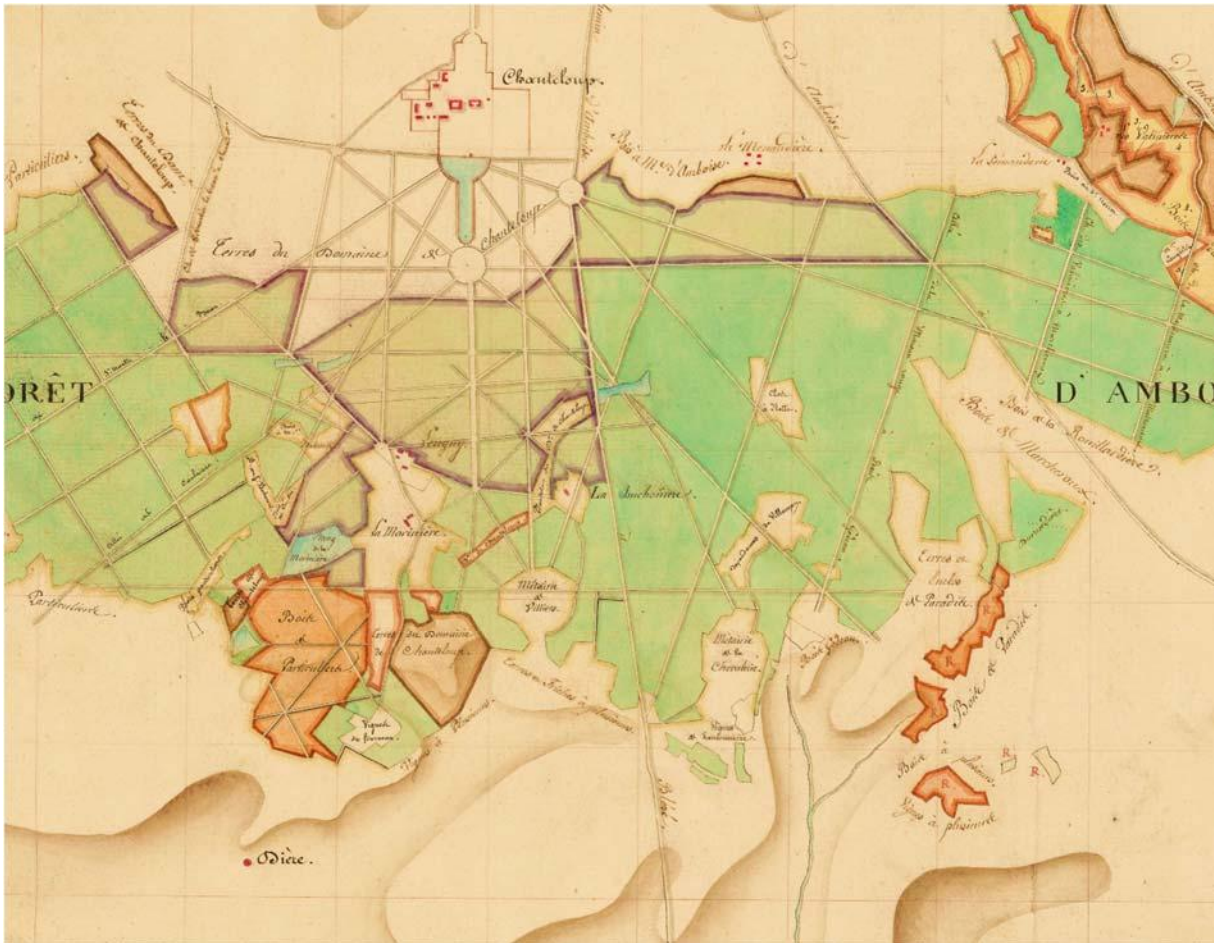
Une comparaison des cartes de différentes époques laisserait à penser que « La Faisanderie » portait auparavant les noms de « Lugny » puis de « Leugny » : La plus connue de ces cartes est celle que l'on appelle la « Carte de Cassini »³⁵.

Entre « Diere » et « Chanteloup », on retrouve « Lugny ».



Carte générale de la France. 029, [Blois]. N°29. Feuille 47 / [établie sous la direction de César-François Cassini de Thury] © Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans, GE FF-18595 (29)

³⁵ Réalisée par la famille de cartographes Cassini entre 1756 et 1815, la « Carte générale de la France » est la première carte générale et particulière du royaume de France. Composée de 180 feuilles accolées, elle donne une vision d'ensemble du royaume dans ses frontières de l'époque.



Détail de « Tableau d'assemblage, servant à indiquer la position des bois offerts et demandés en échange / par M. le sénateur Chaptal... » - © BNF –ark:/12148/btv1b530230661

Sur cette carte, ce même lieu s'appelle « Leugny ». Elle représente les échanges que le Sénateur Chaptal, comte de Chanteloup aimerait effectuer. Elle peut donc être datée entre 1804, année où il est nommé sénateur et 1823, date où il doit revendre Chanteloup.

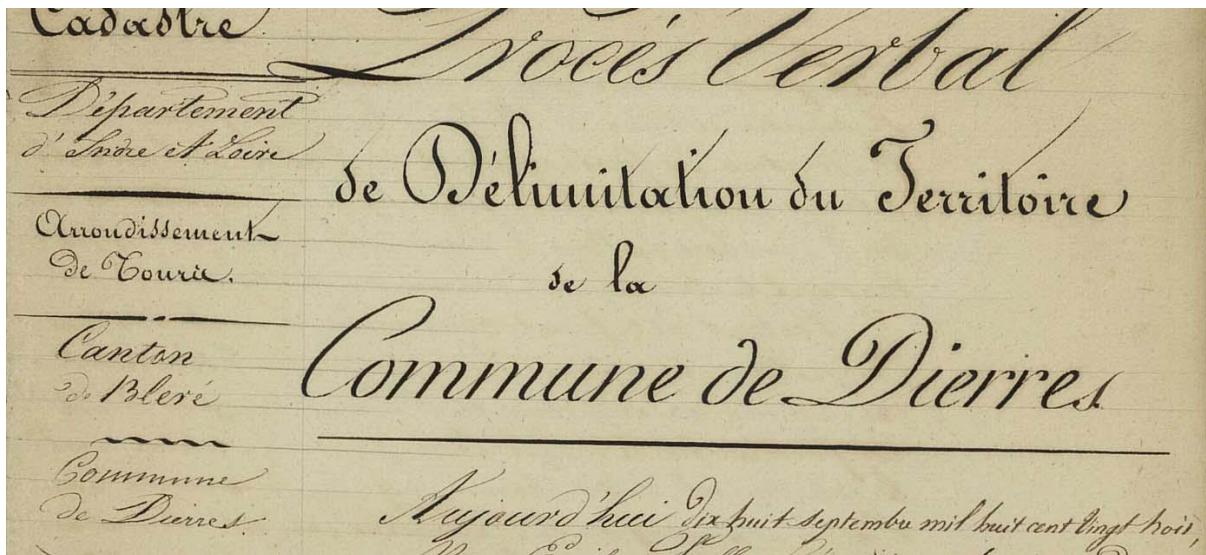
Mais comment être sûr que ces 2 lieux qu'en sont qu'un?

C'est Emile PALLU, « Géomètre arpenteur du Cadastre » qui va nous donner la réponse. La Faisanderie de Leugny près Chanteloup.

Il est chargé par Monsieur FANOST, Géomètre en chef du Département d'Indre et Loire de procéder, conformément aux instructions du Cadastre, à la délimitation des communes du canton de Bléré.

Il se rend le 18 septembre 1823 à Dierre.

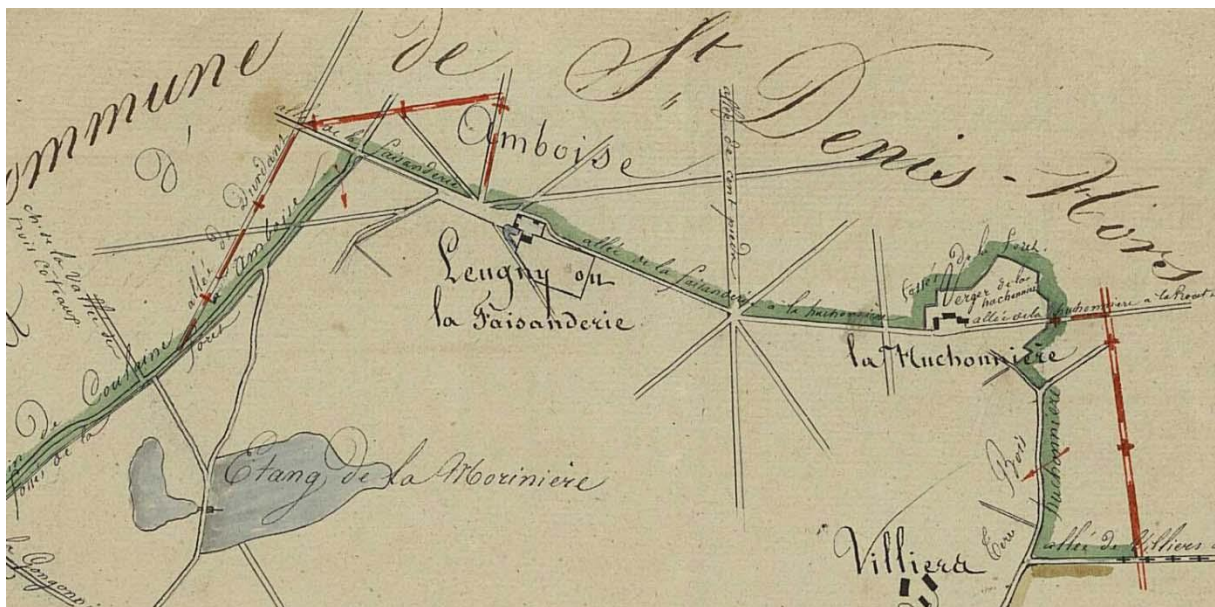
Une première indication provient de l'Article 1er de son procès-verbal indiquant les « *Limites avec la Commune de St Denis hors* ».



Détail de Dierre (1823,1942-1953)- vue 2/21- © AD37 –Cote 3P1/61

Il y indique : « ... que la limite est formée ... par le sus dit fossé ... jusqu'à sa rencontre avec **L'allée de Leugny ou la Faisanderie**, qui est la quatrième venant de la forêt... »

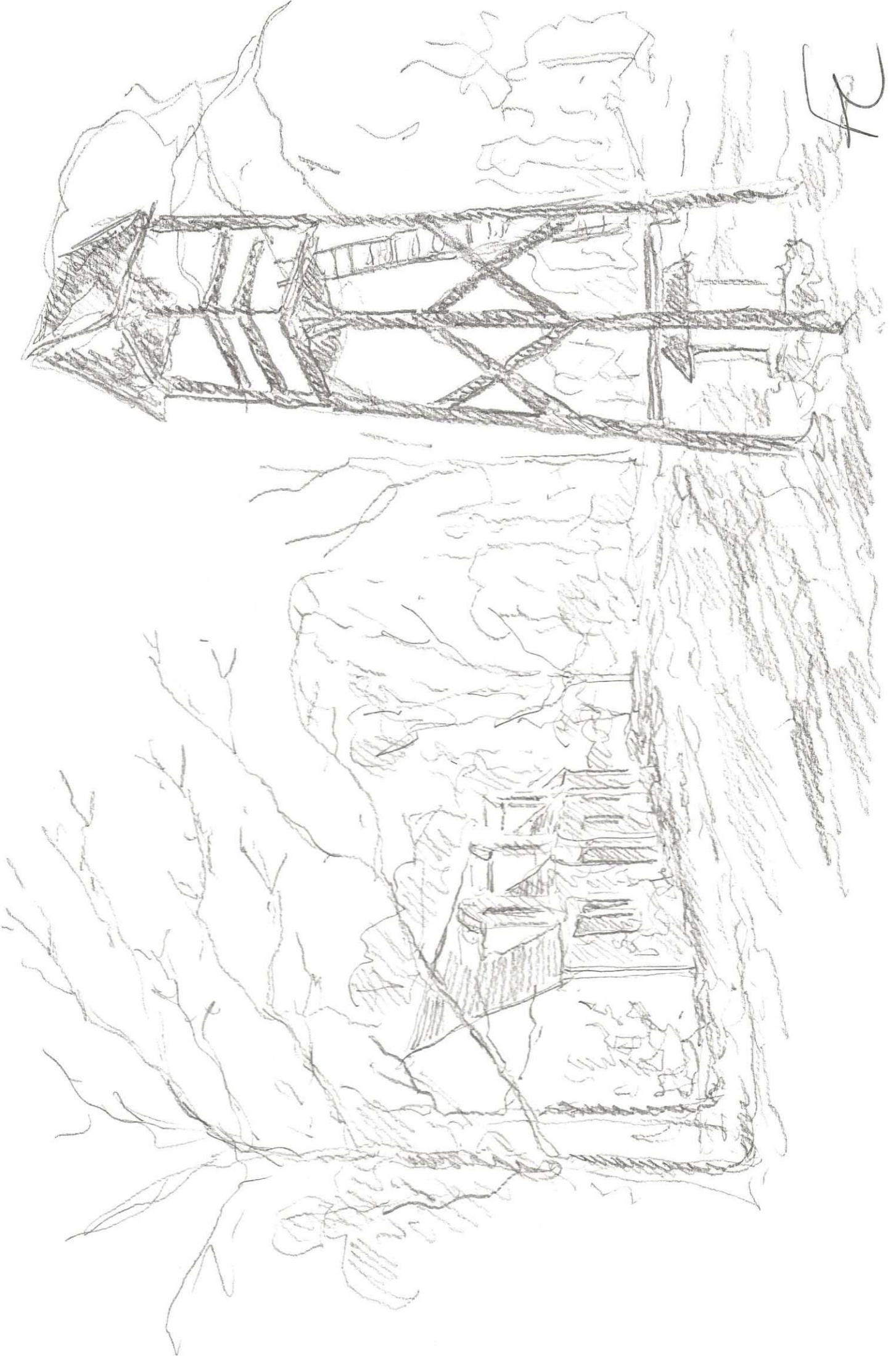
Il semblerait donc que l'allée délimitant les deux communes porte indifféremment les deux noms en 1823. Mais c'est la magnifique carte³⁶ qu'il a dressé ce jour-là qui apporte une confirmation sans équivoque : « Leugny » et « La Faisanderie » sont bien le même lieu !



Détail de Dierre (1823,1942-1953)- vue 10/21- © AD37 –Cote 3P1/61

³⁶ Carte reproduite en intégralité en fin de livret.

27



Quand la ferme de « Leugny » est-elle devenue une faisanderie ?

René Edouard ANDRÉ, alors propriétaire de « Chanteloup », publie dans La Revue de Paris en janvier 1936 un article de plusieurs pages intitulé : « Le château de Chanteloup d'après des documents inédits »³⁷. On trouve dans cet article une description détaillée de la vie à « Chanteloup » au temps du duc de Choiseul.

Un passage est particulièrement intéressant :

*La chasse à courre et la chasse à tir ont beaucoup d'amateurs, mais hélas! le gibier n'est pas très abondant en forêt d'Amboise. **Le duc a organisé une faisanderie dans la ferme de Leugny** et Barthélémy, dans sa gazette à la marquise du Deffand, fait un amusant récit des chasses aux faisans qui sont « élevés avec tant de soin et lâchés pour peupler la terre, mais qui quittent le lieu de leur naissance pour se disperser sur les terres étrangères, à cause des brouillards qui les empêchent de reconnaître leur domicile ».*

On retrouve l'intégralité de cet échange à la page 314 de la « Correspondance complète de Mme Du Deffand avec la Duchesse de Choiseul, l'abbé Barthelemy et M. Craufurt, Tome 2 »³⁸ dans la lettre n° CCCCXXVIII que l'abbé écrit à Madame Du Deffand en décembre 1772:

Du 21. De Lugny ou de la faisanderie.

On s'aperçoit avec douleur que les faisans qu'on avait élevés avec tant de soins et qu'on avait lâchés ensuite pour peupler la terre, quittent tous les jours le lieu de leur naissance, et se dispersent dans des terres étrangères. On en attribue la cause aux brouillards qui règnent depuis plus d'un mois, et dont l'obscurité ne leur permet pas de retrouver l'endroit d'où ils sont partis. On a proposé plusieurs projets pour les fixer, il en est un qui a réuni tous les suffrages. C'est d'établir à l'usage des faisans, dans toutes les allées et sur tous les arbres de toute la terre, des lanternes et des écriteaux où le chemin et les distances seraient indiqués. On n'allumerait les lanternes que dans les temps nébuleux, ce qui diminuerait fort la dépense.

C'est donc bien le duc de Choiseul qui a transformé la ferme de « Leugny » en une faisanderie, donc entre 1761, date de l'acquisition du domaine et avant décembre 1772, date de cette correspondance, lui donnant ainsi son nom actuel.

³⁷ La Revue de Paris – janvier 1936 – pages 426 à 446 -© BNF –Cote ark:/12148/cb34404247s

³⁸ Disponible sur Gallica : ark:/12148/cb303671917

Mais avant?

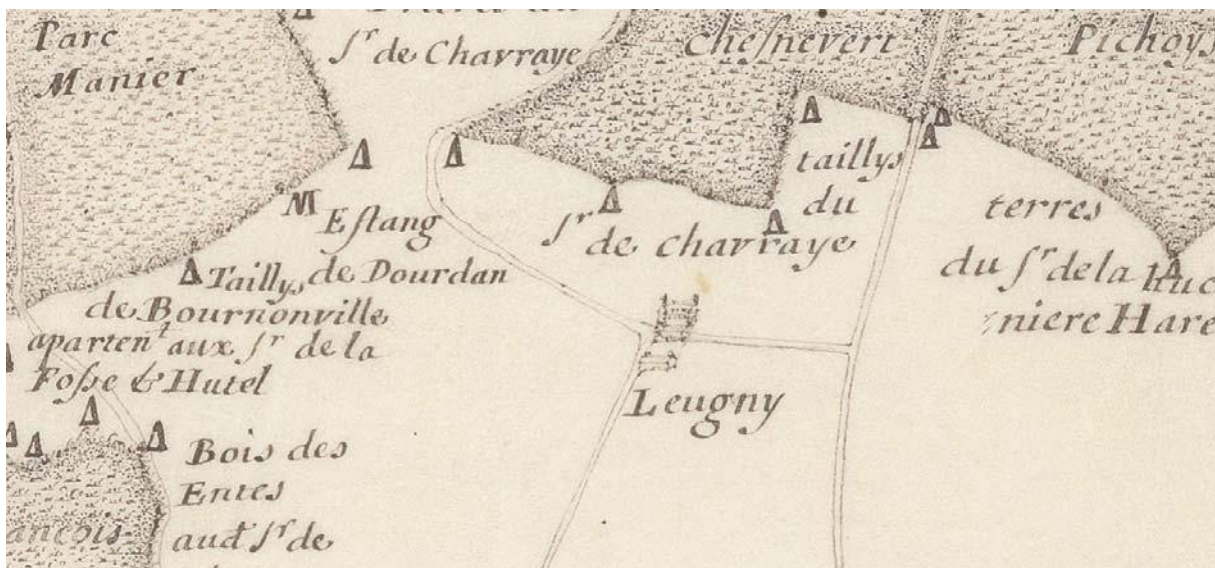
Dans son « Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de de Touraine »³⁹, Jacques-Xavier CARRÉ DE BUSSEROLLE, fait état de deux endroits nommés « Leugny » mais aucun ne correspond géographiquement à « La Faisanderie », l'un étant situé à Azay-sur-Cher, correspondant à une ferme et un château et l'autre à un hameau situé sur la commune de Dolus-le-Sec⁴⁰.

On retrouve cependant à la page 122 du tome IV de cet ouvrage un lieu nommé « Luigny » situé « paroisse de Saint-Denis-hors » renvoyant vers « Durdan ».

<i>kassina.</i> — (D. Housseau, I, 190. — Livre noir de Saint-Florent de Saumur.)	biers.
Luigny , paroisse de Saint-Denis-hors. V. Durdan.	Lu mont. des ch

Extrait du Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de de Touraine
Jacques-Xavier CARRÉ DE BUSSEROLLE – Tome IV – page 122- © BNF Gallica

« **Durdant**, ou **Duredant**, » est signalé, dans le tome II du même ouvrage à la page 487 ainsi qu'un « étang de Durdant » situé sur la même commune de Saint-Denis-hors. Une carte datée de 1666 confirme la présence de cet étang près de « Leugny ».



« Les plans et figures geometriques des Forests Royales du Departement de Touraine, Anjou, & Maine, avec leurs Divisions par Gardes, & principaux Triages » - 1666/1669 - © BNF Gallica

³⁹ Disponible en 6 tomes sur Gallica : [ark:/12148/cb303671917](https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb303671917)

⁴⁰ Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine - J.-X. Carré de Busserolle,.... Tome IV – page 49

DUR

— 487 —

Durdant, ou **Duredant**, paroisse de Saint-Denis-hors. — *Durdan, alias Rigny*, xvii^e siècle. — Ancien fief, relevant d'Amboise, à foi et hommage lige. En 1483, il appartenait à Jean Aucheron; — en 1523, à Thibault Aucheron; — en 1576, à Charlotte Tardif, veuve de Denis d'Aviré; — en 1616, à Victor de Chaurays, capitaine de la ville de Tours; — en 1666, à Charles de Chaurays; — en 1684, à Charles de Pheline, qui rendit aveu le 29 décembre; — en 1707, à Nicolas Forest, qui rendit aveu le 20 juillet. — (Arch. d'I.-et-L., G, 556, 603, 633, 651. — Bétancourt, *Noms féodaux*, I, 18, 271. — *Rôle des fiefs de Touraine*. — Goyet, *Nobiliaire de Touraine*. — Bibl. nationale, Gaignères, 678.)

Durdant (étang de), c^{ne} de Saint-Denis-hors.

tions
de To

D
était
succé
tulai
Salm

D
15 ja
étude
huit
d'Ul
faire
repré
secré
cour
la m

*Extrait du Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de de Touraine
Jacques-Xavier CARRÉ DE BUSSEROLLE – Tome II – page 487- © BNF Gallica*

Voilà donc les précédents propriétaires de « La Faisanderie » depuis 1483 !

L'étude de leurs généalogies respectives ainsi que le mode de transmission des terres de « Leugny » demanderaient quelques centaines d'heures de recherches supplémentaires.

C'est pourquoi mon travail s'arrête ici aujourd'hui.

A Vétetz, le 8 avril 2021.
Franck Boulinguez

Cadastral

DÉPARTEMENT
D'INDRE ET LOIRE

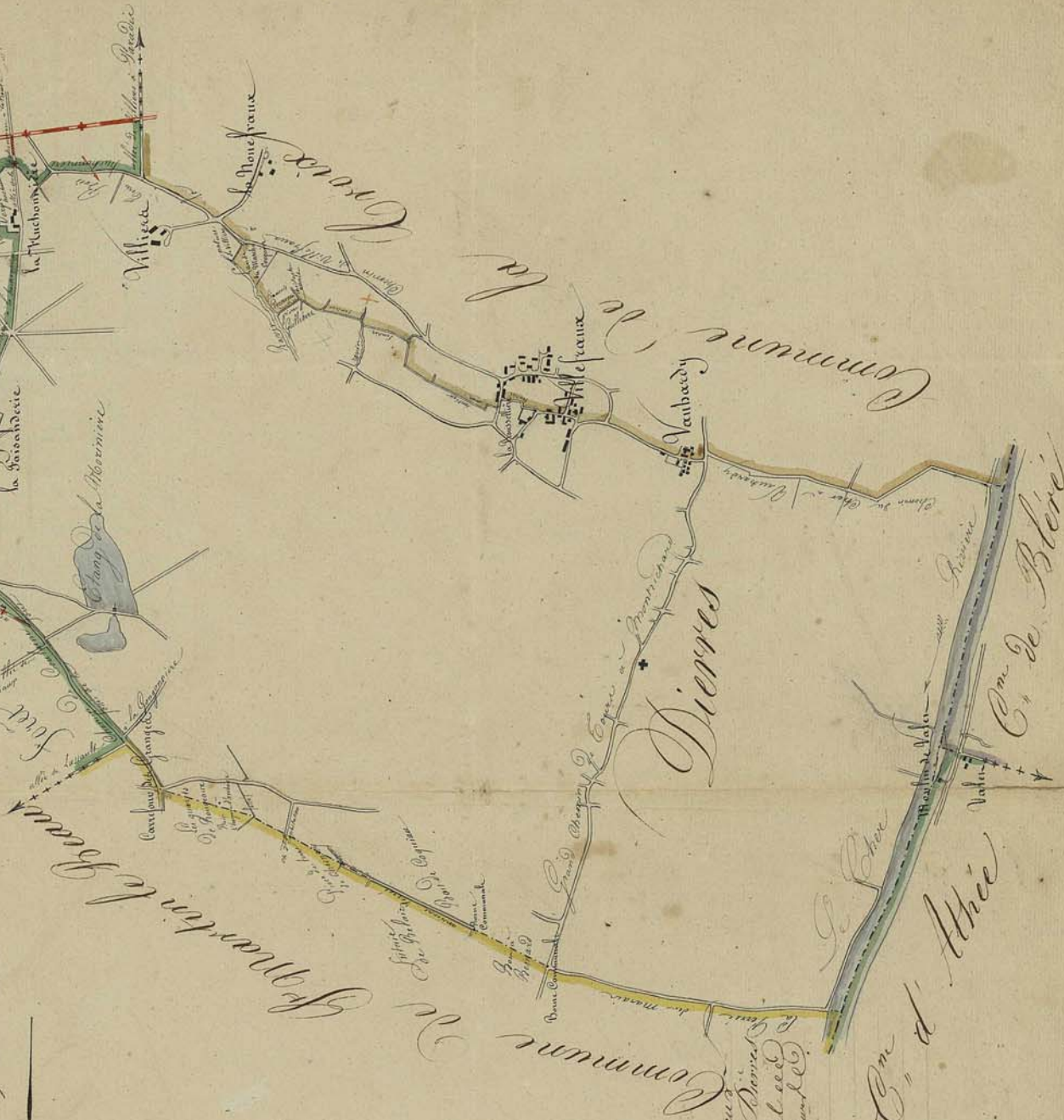
ARRONDISSEMENT
de Cour

CANTON
de Bléré

du canton de Bléré

DÉLIMITATION DE LA COMMUNE DE DIERRES

CROQUIS FIGURATIF de la limite ~~avec~~
tracé et parcourue le 18 Septembre 1823



+ + Modifications
Établies le 2. 6. 1822
Approuvées le 6. 3. 1823

Je soussigné, Maire de la Commune de Dierrres, certifie que le croquis ci-dessus est conforme aux limites de la Commune de Dierrres, telles qu'elles résultent de l'état des lieux et des titres de la Commune de Dierrres, et qu'il a été tracé et parcouru le 18 Septembre 1823.

A. Dierrres
Maire

C. Gallin
Maire